



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



EN BRETAGNE, ON AGIT AVEC ET POUR LES JEUNES



Plan breton de mobilisation
pour les jeunes

2020-2025



Première énergie renouvelable de la Bretagne, les jeunes bretonnes et bretons sont une force et une chance pour imaginer et construire la Bretagne de demain. Mais les jeunes, dans toutes leurs diversités, sont aujourd'hui confrontés à de multiples défis, encore renforcés par la crise sanitaire actuelle. Dès lors, il nous appartient, à toutes et tous, d'être à leurs côtés, dans la construction de leurs parcours et dans leurs choix pour qu'ils et elles puissent devenir sereinement les acteurs des transitions à venir.

C'est tout l'objet de la dynamique que l'État et la Région ont initiée dès 2018 avec les collectivités, les partenaires institutionnels, les associations et des représentants des jeunes, réunis dans une conférence « jeunesse », pour co-construire un Plan breton de mobilisation pour les jeunes. Celui-ci s'inscrit dans la démarche européenne du « dialogue structuré », qui vise à améliorer l'efficacité des politiques publiques en concertation, avec les acteurs de la Jeunesse et les jeunes, et ce dans toutes les facettes de leur quotidien (emploi, logement, éducation, santé, mobilités, loisirs, culture, sports...).

Les différentes enquêtes menées ont mis en évidence la nécessité de les accompagner dans leur parcours, leur vie quotidienne, leurs projets afin de favoriser leur accès à l'autonomie dans les meilleures conditions possibles. Les échanges ont également révélé la nécessité de partager des orientations communes, de mettre en évidence les complémentarités pour renforcer la lisibilité et l'articulation entre les dispositifs portés par l'État, les collectivités et les acteurs associatifs. Faire confiance aux jeunes, leur laisser une place au sein de l'ensemble des institutions et des structures, en termes de participation mais également de décision, tels sont nos souhaits, nos obligations.

Le Plan Breton de mobilisation pour les jeunes, conçu collectivement avec et pour les jeunes, donne la trajectoire à suivre. Il sera vivant et évolutif, parce que les jeunes sont constamment en mouvement, parce qu'elles sont et seront particulièrement touchées par la crise sanitaire et ses conséquences, parce que les actions qui leur sont destinées se réinventent sans cesse. L'État et la Région s'engagent à poursuivre les travaux pour fédérer l'ensemble des acteurs de la Jeunesse et faire du dialogue structuré un instrument de partage et de production collective au service des jeunes de Bretagne.

Contact pour en savoir plus :

Région Bretagne

283 avenue du général Patton - CS 21101
283 bali ar Jeneral Patton - CS 21101
35711 Rennes Cedex 7
jeunesse@bretagne.bzh

**Délégation Régionale Académique à la Jeunesse,
l'Engagement et au Sport (DRAJES)**

adresse jusqu'en août 2021 :

DRAJES 4 avenue du Bois Labbé 35 000 Rennes
à partir de septembre 2021 :

DRAJES 1 quai Dujardin 35031 Rennes cedex
ce.drajes.jepva@ac-rennes.fr

I	D'UNE DÉMARCHE EUROPÉENNE À LA LOI ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ	4
----------	--	----------

II	UNE MOBILISATION « À LA BRETONNE »	4
-----------	---	----------

LES JEUNESSES BRETONNES : DE QUOI ET DE QUI PARLE-T-ON ?6

I	DES JEUNESSES PLURIELLES	6
----------	---------------------------------	----------

II	DES DISPARITÉS TERRITORIALES FORTES DANS LA RÉPARTITION DES JEUNES SUR LE TERRITOIRE ET L'ACCÈS AUX SERVICES QUI LEUR SONT DÉDIÉS	7
-----------	--	----------

III	DES JEUNES SOUCIEUSES ET SOUCIEUX POUR LEUR AVENIR	8
	DEVENIR INDÉPENDANT·E	9

Le territoire de vie comme un déterminant
de l'orientation et du niveau d'étude ?9

Les inégalités territoriales de l'emploi : des territoires ruraux
et les pôles urbains face au chômage des jeunes.....10

DEVENIR AUTONOME	11
-------------------------	-----------

Décohabiter : un passage à l'âge adulte 11

La mobilité : une clé pour l'autonomie..... 12

Le bien-être et la santé : un facteur
d'épanouissement personnel 12

S'ÉMANCIPER	12
--------------------	-----------

...grâce à la culture, premier centre d'intérêt des
jeunes breton·ne·s 12

...par l'engagement associatif..... 13

...par le voyage pour aller à la rencontre des autres .13

IV	DES JEUNES SOUCIEUSES ET SOUCIEUX DU MONDE QUI LES ENTOURE	14
-----------	---	-----------

UNE CERTAINE DÉFIANCE EXPRIMÉE VIS-À-VIS
DES INSTITUTIONS ET DU MONDE POLITIQUE 14

MAIS UNE ADHÉSION FORTE AU COLLECTIF
ET AUX VALEURS DE L'ENGAGEMENT..... 15

16 CHANTIERS POUR SE MOBILISER ET AGIR ENSEMBLE.....16

1. Faciliter l'entrée des jeunes dans le monde professionnel.....	17
2. Assurer un choix de formation épanouissant et enrichissant pour les jeunes bretonnes	18
3. Permettre aux jeunes de trouver l'information dont ils et elles ont besoin	19
4. Permettre à tout·e·s les jeunes d'être en bonne santé.....	20
5. Garantir l'accès à un logement pour les jeunes breton·ne·s	21
6. Garantir l'accès à la mobilité, sous toutes ses formes.....	22
7. Favoriser la prise en compte des droits culturels des jeunes	23
8. Permettre aux jeunes de s'engager	24
9. Faciliter la mobilité à l'international, dans le cadre de l'éducation formelle et non formelle.....	25
10. Agir en faveur de la transition écologique avec les jeunes.....	26
11. Garantir l'égalité femmes-hommes	27
12. Développer une approche territoriale différenciée afin de favoriser l'accès aux droits et aux services pour les jeunes en milieu rural et dans les quartiers « politique de la ville ».....	28
13. Garantir un dialogue jeune, élu·e dans l'action publique	29
14. Développer la coopération entre les acteurs de la jeunesse	30
15. Garantir l'accès aux droits et aux services pour chaque jeune de Bretagne.....	31
16. Mieux connaître les jeunes.....	32

DE L'INTENTION À L'ACTION : LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN33

I	UNE ORGANISATION COLLECTIVE ET PARTENARIALE	33
	LA CONFÉRENCE JEUNESSE.....	33
	LE COMITÉ TECHNIQUE.....	33
	LE COMITÉ DES FACILITATEURS DE CHANTIERS.....	33

II	UNE MÉTHODE DE TRAVAIL AGILE	33
-----------	-------------------------------------	-----------

III	UN SUIVI, UNE ÉVALUATION AU SERVICE DE L'ACTION	34
	UN DOUBLE PROCESSUS D'ÉVALUATION	34
	TEMPORALITÉ DE L'ÉVALUATION	34

	Annexe n°1 : Membres de la conférence Jeunesse	36
--	--	----

L'ACTION BRETONNE AVEC LES JEUNES

L'ambition d'« agir avec et pour les jeunes » est au cœur de la démarche engagée depuis 2018 en Bretagne. Si elle trouve son origine dans le dialogue structuré européen et sa traduction dans la Loi Egalité et Citoyenneté, elle est aujourd'hui complètement intégrée à la dynamique bretonne et représente un réel enjeu : la participation des jeunes doit se ré-inventer sans cesse selon une temporalité et des modalités propres aux jeunes.

I D'UNE DÉMARCHE EUROPÉENNE À LA LOI ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ

En 2009 les institutions européennes adoptent une nouvelle stratégie pour la jeunesse. Celle-ci prévoit de structurer le dialogue avec la jeunesse pour une plus grande efficacité des politiques publiques, en associant les jeunes citoyen-ne-s et la société civile dans leur conception, leur mise en place, leur suivi et leur évaluation. Le « dialogue structuré » vient d'être inventé. Concrètement, le dialogue structuré européen s'est articulé autour de concertations thématiques rythmées par des « conférences européennes de la jeunesse ». Organisées par l'Etat-membre assurant la présidence du Conseil de l'Union Européenne, ces conférences réunissent des jeunes et des représentant-e-s des autorités publiques de chaque Etat-membre, de la Commission Européenne et du Forum Européen de la Jeunesse. L'objectif : produire, tous les 18 mois, une résolution co-construite avec les jeunes. En 2014-2015, la thématique de « la participation politique des jeunes » est ainsi mise en débat au niveau européen. **Il en ressort notamment l'idée de travailler sur la notion de processus de participation plutôt que sur des espaces de représentation.**

Sur la base de ces propositions, le Conseil de l'Union a pris une résolution demandant aux Etats-membres de mettre en place des stratégies pour assurer la participation politique des jeunes. Ainsi, en France, la mise en œuvre de cette résolution européenne a inspiré l'article 54 de la loi « Egalité et Citoyenneté, qui prévoit la mise en place d'un processus de « dialogue structuré » sur les territoires régionaux.

En Bretagne, la Région et l'Etat se sont engagés fortement auprès des jeunes en animant cette dynamique régionale qui vise à répondre au mieux à leurs attentes, avec l'ensemble des acteurs jeunesse, qu'ils soient publics ou privés.

LOI n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté (1) - Article 54:

En Bretagne, la Région et l'État se sont engagés fortement auprès des jeunes en animant cette dynamique régionale qui vise à répondre au mieux à leurs attentes, avec l'ensemble des acteurs jeunesse, qu'ils soient publics ou privés.

II UNE MOBILISATION « À LA BRETONNE »

Initiée en 2018 avec l'installation d'une conférence jeunesse réunissant des collectivités, les services de l'Etat, des têtes de réseaux d'acteurs travaillant pour la jeunesse et des jeunes, cette démarche a visé à co-construire un plan breton de mobilisation dans la mise en œuvre duquel chacun-e pourra s'engager. Ainsi, le dialogue structuré s'est traduit par une mise en dynamique de toute la Bretagne pour répondre aux aspirations de court, moyen et parfois plus long terme des jeunes de 13 à 29 ans.

Pourquoi 13-29 ans ? Pour inclure les dernières années de collège des jeunes jusqu'à l'âge moyen de la parentalité, afin d'envisager la jeunesse comme un processus, un parcours, une trajectoire et apporter ainsi des réponses plus adaptées à la grande diversité de réalités que recouvrent « les jeunes ». L'élaboration du plan breton de mobilisation pour les jeunes a reposé sur plusieurs étapes :

- La rencontre des acteurs de jeunesse : lors de la première conférence jeunesse, les acteurs mobilisés ont posé les grands principes du travail collectif et se sont accordés sur l'objectif de la démarche : définir une feuille de route partagée, coconstruite avec les jeunes et l'ensemble des acteurs concernés, pour rendre plus lisible et de mieux articuler l'intervention de chacun-e au service des jeunes de Bretagne.

Comment atteindre cette ambition ? En prenant en compte la diversité des situations des jeunes et en considérant leurs situations dans leur globalité (emploi, logement, éducation, santé, loisirs, engagement, culture, sport...), dans une approche transversale et décloisonnée.

- Un diagnostic partagé : différentes enquêtes ont été réalisées (cf ci-après) afin de rassembler et analyser les données

existantes. En parallèle, la parole des jeunes a été recueillie par le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP) en une quinzaine de lieux de leur vie quotidienne (résidences habitat jeunes, lycées, MJC...) afin de mieux connaître les nouvelles préoccupations auxquelles ils et elles doivent faire face, ainsi que les rêves auxquels ils et elles aspirent. Ce recueil

s'est révélé majeur pour la suite de la démarche.

Ce diagnostic a permis à la Conférence jeunesse de définir les thématiques prioritaires à aborder collectivement dans le cadre du Plan de mobilisation, pour accompagner les jeunes au plus près de leurs réalités et ainsi améliorer leurs conditions de vie en Bretagne. Afin que les jeunes puissent trouver leur place dans cette étape de co-construction de la feuille de route, une grande rencontre régionale « En Bretagne, on bouge avec et pour les jeunes » a été organisée en juin 2019. Elle a regroupé des professionnel·le·s et élu·e·s d'associations et de collectivités ainsi que des jeunes et a permis d'aboutir à la définition et à la rédaction de 16 chantiers prioritaires :

- 12 chantiers portent sur des thématiques qui concernent directement les différentes jeunesses en Bretagne.
 - Les 4 autres chantiers sont liés à l'environnement d'accompagnement des jeunes. Ils concernent les champs professionnel, politique et associatif qui travaillent avec et pour les jeunes.
- Après un temps de reformulation et d'apport de précisions dans le cadrage des 16 chantiers, le Plan breton de mobilisation pour les jeunesses est approuvé collectivement en janvier 2020. Cette validation ouvre la voie à une première phase de mise en œuvre.

Les jeunes et leurs territoires :

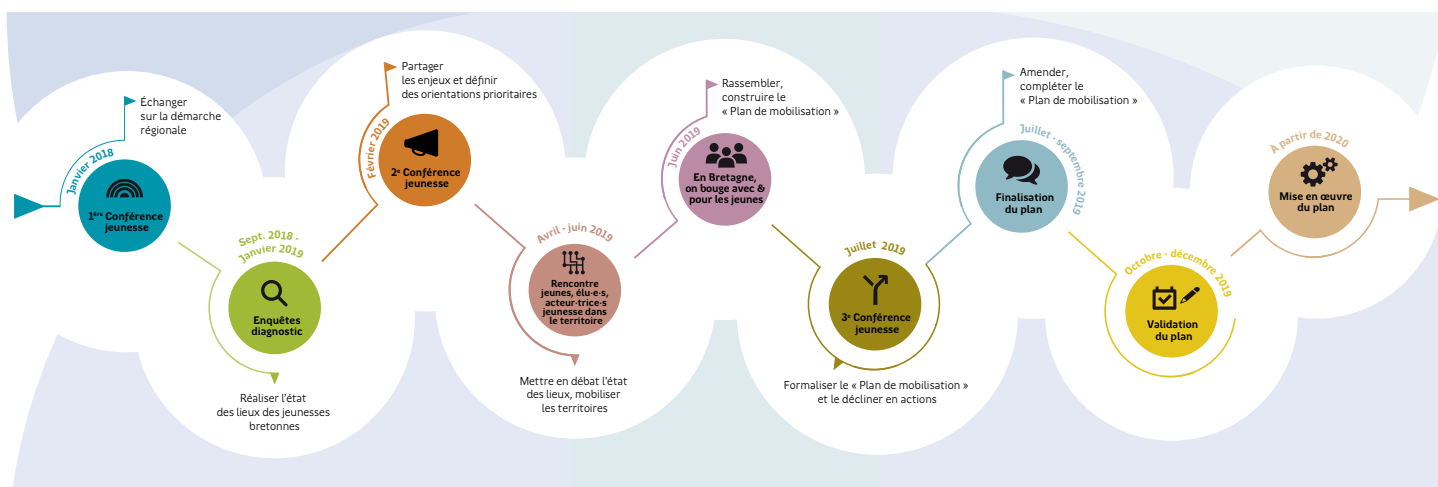
La perception qu'ont les jeunes d'eux-mêmes, de façon générale, est positive (généreux, drôle, souriant, à l'écoute, curieux, respectueux). Ils et elles se disent intéressé·e·s par la culture, les voyages, et les découvertes en général. 59% d'entre eux¹, identifient les lieux ressources, associations, collectifs pour s'engager et faire évoluer leur territoire, mais une partie seulement, avec 39% des jeunes ayant participé au recueil de la parole, s'investissent localement.

Une perception de la société hétérogène :

Par l'expression des rêves et des colères, une majorité s'exprime avec une conscience collective, dépassant l'intérêt individuel. Mettant en avant des valeurs telles que l'égalité, la solidarité, l'altruisme, la tolérance... Mais ils posent également un regard critique sur la société avec une conscience politique, et sur la place qu'ils ont dans ce système.

Extraits de la synthèse du recueil de la parole des jeunes réalisées par le CRAJEP en 2019

Chronologie de la démarche bretonne de dialogue structuré entre 2018 et 2020



¹ « L'enquête réalisée ayant été principalement qualitative, les indications en pourcentage sont à prendre avec précaution au regard du panel de jeunes interrogés. »

LES JEUNESSES BRETONNES : DE QUOI ET DE QUI PARLE-T-ON ?

Les jeunesses : Quelles sont-elles ? que vivent-elles ? Les comprend-t-on ? Qui s'y intéresse ?

Pour répondre à ces questions, des démarches d'enquête et de diagnostic ont été engagées pour mieux poser les ambitions du plan de mobilisation :

Une étude statistique du cabinet d'études JEUDEV¹ revenant sur la situation des jeunesses de Bretagne dans ses différentes dimensions (démographie, scolarité et études, insertion professionnelle et emploi, santé...).

Un recueil de l'expression des jeunes réalisé par le CRAJEP² en 16 points du territoire régional (établissements scolaires, missions locales, résidences habitat jeunes...) ainsi qu'auprès du Conseil régional des jeunes lycéen-ne-s et apprenti-e-s de Bretagne et lors du Festival des Transmusicales et d'Astropolis.

Une enquête auprès des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale bretons afin de mieux appréhender l'implication et les formes d'intervention de cet échelon territorial en matière de politiques jeunesse.

Une enquête du Mouvement Associatif Breton auprès des associations de son réseau, portant sur la place des jeunes dans leurs structures.

Une enquête auprès des différents services de l'Etat en région afin notamment d'actualiser les travaux réalisés lors du plan national Priorité Jeunesse en 2013.

¹ Cabinet d'étude en sociologie

² CRAJEP : Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire

Les enseignements de ces différentes enquêtes sont synthétisés dans le diagnostic ci-après et sont disponibles dans leur globalité auprès des services du Conseil régional. Dans le cadre de l'étude statistique du cabinet JEUDEV¹ sur la situation des jeunesses de Bretagne, des fiches statistiques sur la jeunesse ont été réalisées à l'échelle des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et leur ont été diffusées.

I DES JEUNESSES PLURIELLES

Le diagnostic conforte la nécessité, en Bretagne comme ailleurs, de parler de jeunesses au pluriel. En effet, derrière les chiffres clefs et les moyennes, il existe d'importantes différences entre les territoires, des jeunes femmes et des jeunes hommes qui s'orientent différemment dans les études et le monde du travail, et surtout des contextes de vie et des situations individuelles disparates.

On peut notamment distinguer d'une part, la grande majorité des jeunes (environ 85 % de la génération), qui vivent la

période de la jeunesse avec davantage de soutiens et d'horizons possibles, et d'autre part les jeunes non diplômés (13 % ayant au plus le diplôme national du brevet), ou qui ne se trouvent ni en emploi ni en formation (14,5 % de la classe d'âge, 79 300 personnes), et pour lesquels les perspectives sont plus incertaines.

Ainsi, les différentes enquêtes conduites dans le cadre du dialogue structuré ont permis d'analyser cette pluralité de situations des jeunes et de leurs aspirations, au travers d'un recueil de leur parole et des données les plus récentes possibles à l'échelle territoriale la plus fine possible. Leurs enseignements ont nourri l'élaboration du Plan breton de mobilisation pour les jeunesses et peuvent guider l'intervention des acteurs locaux.

II DES DISPARITÉS TERRITORIALES FORTES DANS LA RÉPARTITION DES JEUNES SUR LE TERRITOIRE ET L'ACCÈS AUX SERVICES QUI LEUR SONT DÉDIÉS

En 2015, l'INSEE recensait près de 550 000 jeunes de 15 à 29 ans en Bretagne, plaçant la Bretagne au 10^e rang des 13 régions de France métropolitaine. La région n'échappe pas au vieillissement de la population (elle a perdu 80 000 jeunes depuis 1990, soit moins 3200 jeunes / an) mais la diminution de la population jeune s'est ralentie et est restée relativement contenue entre 2010 et 2015 (- 900 jeunes / an entre 2010 et 2015).

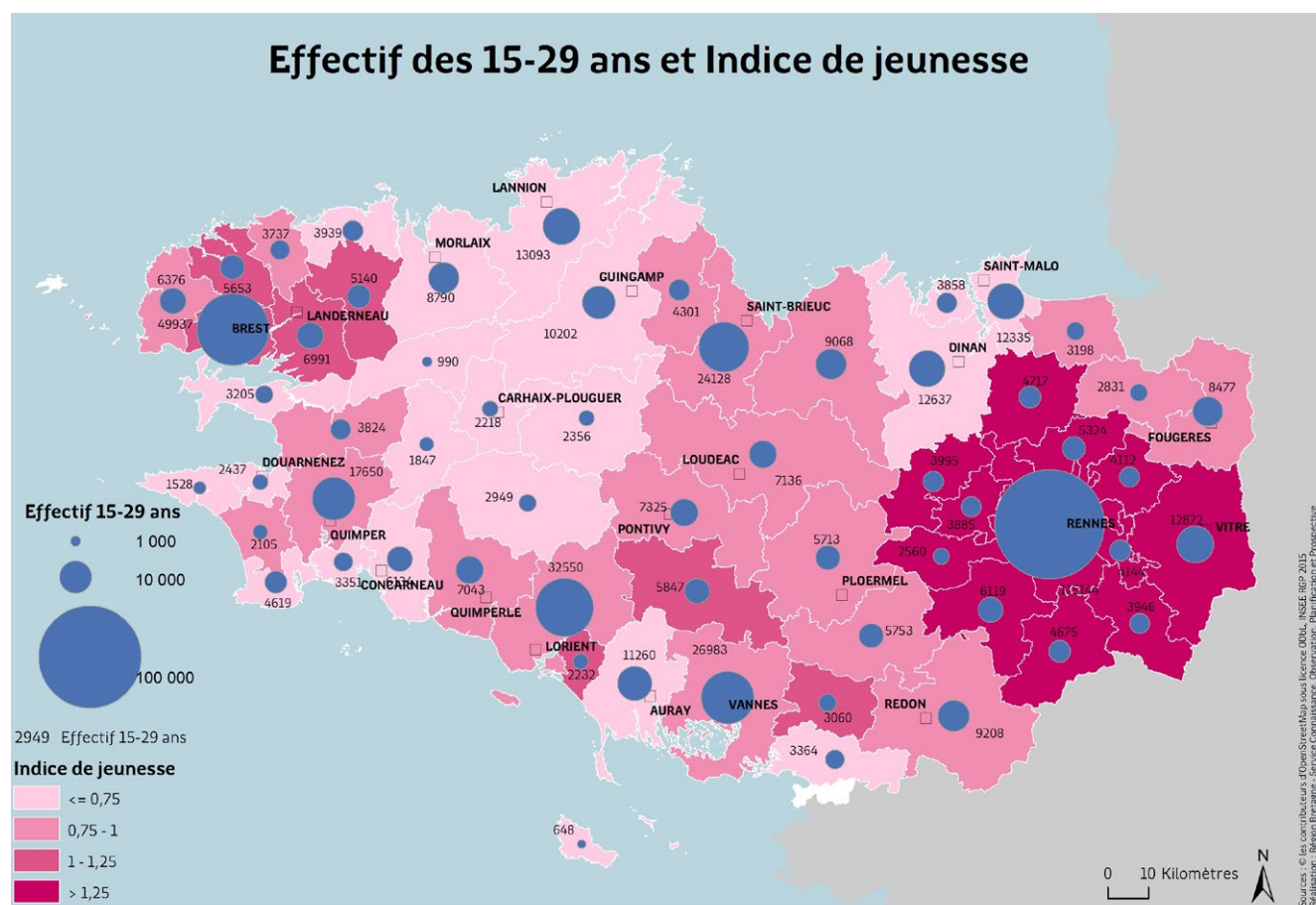
Les jeunes sont inégalement réparti-e-s sur le territoire régional. Ainsi, l'Ille-et-Vilaine et le Finistère concentrent une grande part de la jeunesse, situation s'expliquant notamment par l'attractivité économique des pôles urbains et la concentration des étudiant-e-s dans les pôles universitaires de Rennes et Brest. Si, entre 1999 et 2015, on constate dans l'ensemble des départements bretons une diminution de la part des jeunes de 15 à 29 ans dans la population globale, ce

« vieillissement » de la population concerne majoritairement les Côtes-d'Armor et, dans une moindre mesure, le Morbihan. De fortes disparités existent entre EPCI, dont 29 présentent un indice de jeunesse inférieur à 0,8.

Les prévisions démographiques faites par l'INSEE (projection Omphale) confirment la poursuite de la baisse du poids des jeunes dans la population et le maintien des disparités entre les pôles universitaires dynamiques et des territoires à faible indice de jeunesse, dont la population jeune devrait stagner voire diminuer.

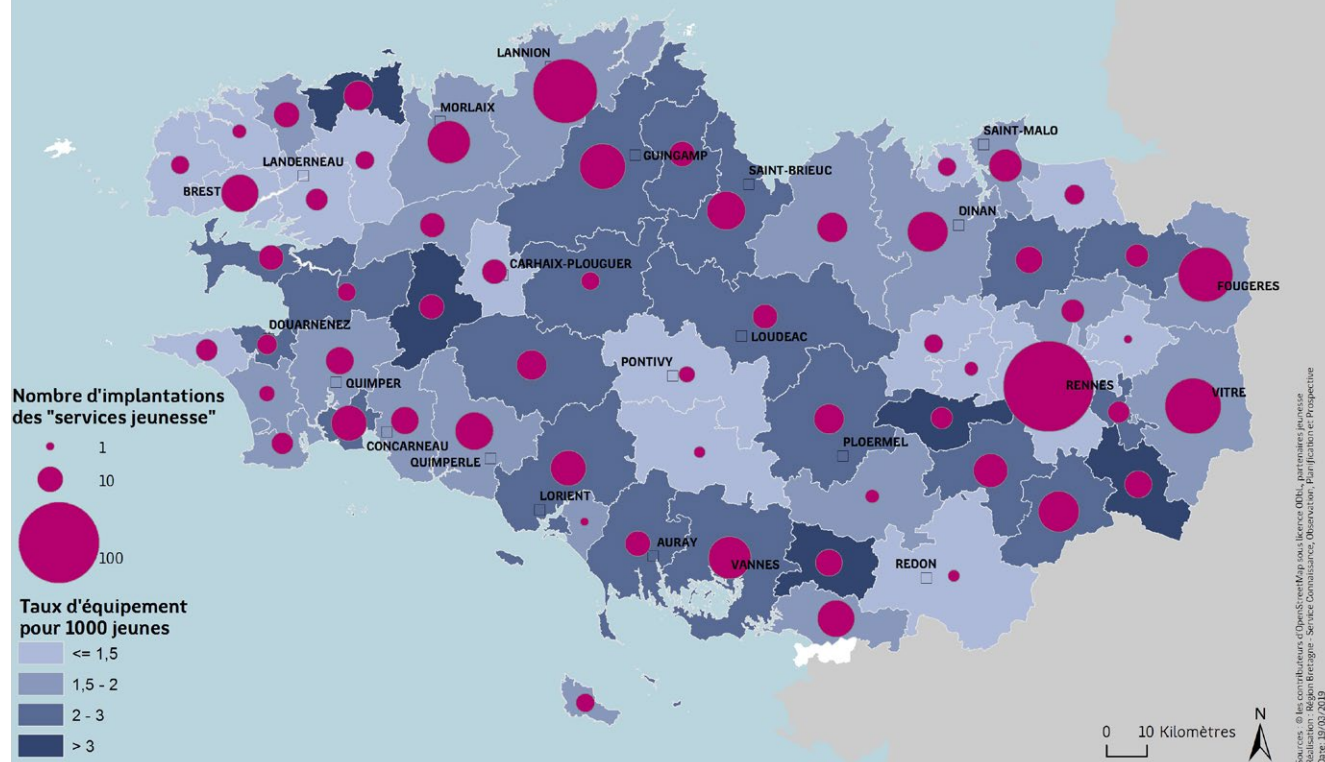
La part de femmes parmi les jeunes de 15 à 29 ans s'établit à 48,5% à l'échelle du territoire régional, avec d'importantes variations d'un EPCI à l'autre (de 39,8% à 50,8%).

D'une telle hétérogénéité découle une diversité d'enjeux à traiter localement, en fonction du territoire concerné : enjeux d'accueil (étudiant-e-s), d'attractivité et de déploiement de l'offre de formation supérieure et de la recherche (pôles universitaires secondaires), de calibrage des équipes au sein des services dédiés aux jeunes (territoires à indice de jeunesse élevé), ou de dynamique démographique et sociale (territoires vieillissants).



¹ Indice de jeunesse : l'indicateur de jeunesse est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus.

Implantation de 8 services jeunesse et taux d'équipement pour 1000 jeunes de 15-29 ans (PIJ, Mission Locale, FJT, MDA, PAEJ, CJC, CEPF, ALSH 14-17 ans)



Pour autant, l'accès des jeunes aux droits et aux services n'en demeure pas moins central pour l'ensemble du territoire breton, qu'il s'agisse de formation, d'insertion professionnelle, de logement, de mobilité, de santé ou de culture.

Mesuré à partir de 8 services jeunesse, il est très inégal d'un territoire à l'autre de par la répartition hétérogène des structures d'aide sociale et d'accompagnement des jeunes (taux d'équipement en services jeunesse pour 1000 jeunes variant de 0,3 à 3,7).

Les 8 services jeunesse pris en compte sont les suivants :

- les Points information jeunesse,
- les Missions locales,
- les Résidences habitat jeunes,
- les Maisons des adolescents,
- les Points Accueil Ecoute Jeunes,
- les Consultations Jeunes Consommateurs,
- les Centres de planification et d'éducation familiales,
- les Accueils de loisirs sans hébergement.

Ces inégalités peuvent être accentuées par les spécificités des territoires. Si les questions de mobilité et d'accessibilité se posent très fortement en milieu rural, c'est aussi le cas des quartiers prioritaires de la politique de la ville où elles se conjuguent avec des enjeux de persévérance scolaire, d'accès aux entreprises et de lutte contre les discriminations.

III DES JEUNES SOUCIEUSES ET SOUCIEUX POUR LEUR AVENIR

DEVENIR INDÉPENDANT·E

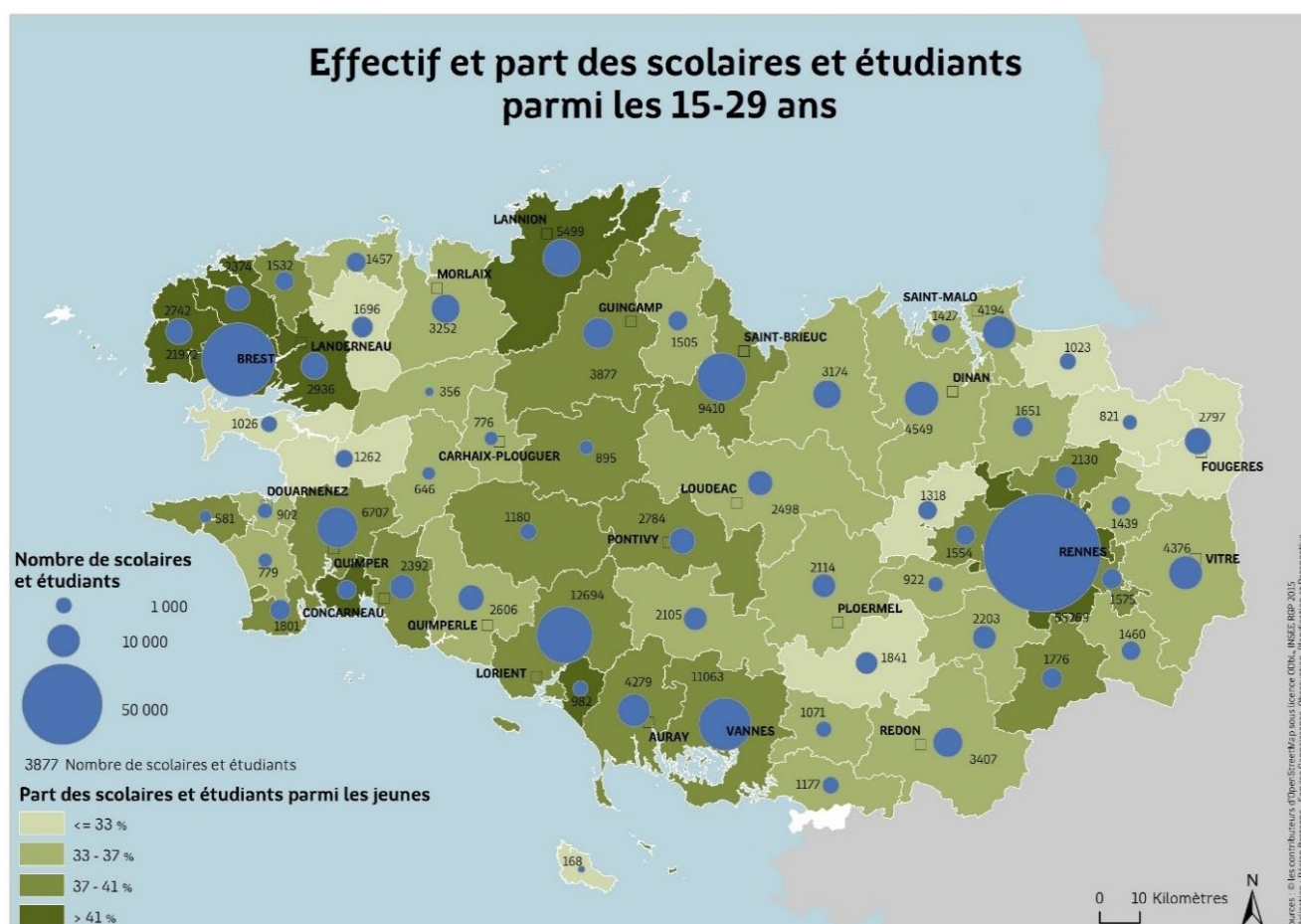
Lors du recueil de parole, les jeunes ont exprimé leurs préoccupations pour l'avenir. Vivre dans de bonnes conditions reste une préoccupation majeure pour eux et pour beaucoup de participant·e·s, l'argent est une source d'inquiétude.

Le territoire de vie comme un déterminant de l'orientation et du niveau d'étude ?

La Bretagne connaît un taux de scolarisation de 40 % pour les jeunes de 15 et 29 ans, taux légèrement plus élevé que dans les autres régions malgré une diminution entre 2010 et 2015 pour les jeunes de 25 à 29 ans. Les jeunes femmes présentent un taux de scolarisation supérieur à celui des jeunes hommes. Là encore, les données régionales ne doivent pas masquer des inégalités territoriales importantes, avec des écarts de 1 à 3 entre les différents EPCI. Les deux principaux pôles universitaires de Rennes et Brest sont logiquement les plus concernés, avec des enjeux majeurs en matière d'accueil et d'information des jeunes ainsi que de calibrage de l'offre de services et d'équipements.

Ces mêmes enjeux sont à prendre en compte sur les pôles universitaires secondaires (Vannes, Lorient, Quimper et Saint-Brieuc), ainsi que le développement de l'offre de formation en 2^e et 3^e cycle et de la recherche scientifique. Pour les autres EPCI, les préparations de l'après BAC restent des préoccupations majeures au plan scolaire et social (orientation, découverte des métiers, information jeunesse). Sur les 126 000 lycéen·ne·s breton·ne·s, qui représentent 23% de la classe d'âge des 15-29 ans, 59% suivent un enseignement général ou technologique, 31% un enseignement professionnel par voie scolaire et 10% un enseignement professionnel en apprentissage. Ces données varient fortement d'un territoire à l'autre. Ainsi, Rennes, Brest et Bain de Bretagne/Redon présentent une proportion de jeunes en enseignement général ou technologique supérieure à la moyenne régionale, à l'inverse

de Pontivy, Loudéac, Carhaix, Morlaix, Combourg, Dinan, Saint-Malo, Lannion, Guingamp, Fougères ou Vitré pour lesquels les passages en voie professionnelle sont plus fréquents. L'obtention d'un diplôme (BEP ou CAP minimum) en sortie du système scolaire pour les jeunes breton·ne·s de 15-29 ans progresse entre 2009 et 2015, passant de 84 à 86,8%. De même, la part des jeunes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur augmente sur la même période de 33 à 35%. On constate cependant une forte disparité selon le sexe, les jeunes femmes ayant davantage tendance à obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur que les jeunes hommes, et selon les territoires, les pôles universitaires concentrant les plus hauts niveaux de diplôme, à l'inverse des territoires à faible indice de jeunesse.



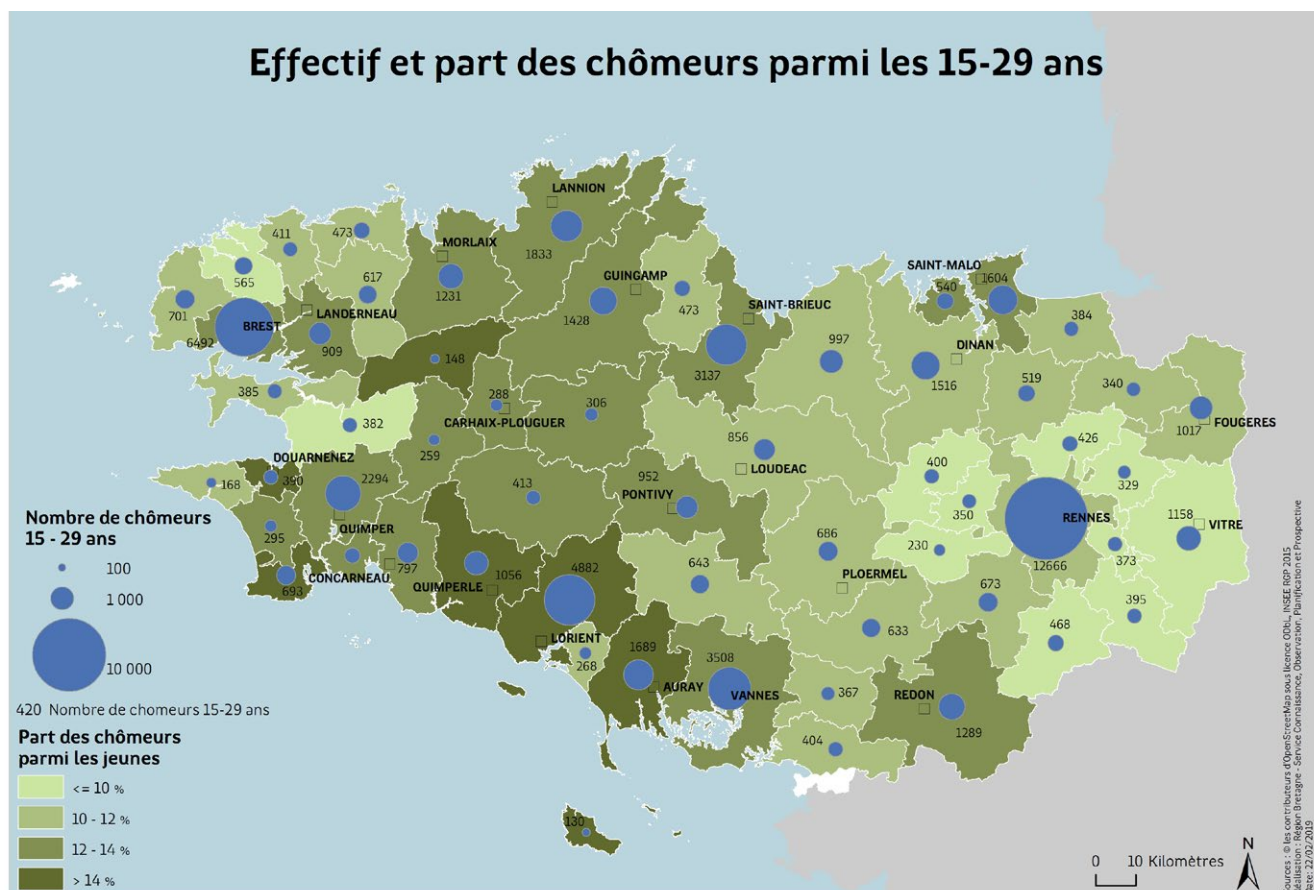
Les jeunes breton-ne-s en emploi représentent 44% de la tranche d'âge des 15-29 ans, soit plus de 242 000 personnes. Le taux d'activité avant 25 ans varie fortement selon le territoire, allant de 42% dans les principaux pôles universitaires à 54% dans les pôles secondaires et 60 à 64% dans les territoires non-urbains.

La Bretagne compte, en 2015, 69 118 chômeur·euse·s de 15 à 29 ans, soit 12% de l'ensemble de cette classe d'âge. Si elle est moins touchée que les régions voisines, le chômage des jeunes a fortement augmenté entre 2008 et 2016 (de 16 à 23% des jeunes de 15 à 24 ans). Cette situation touche principalement les pôles universitaires et les territoires à faible indice de jeunesse (respectivement 24 et 22% de chômage).

Les jeunes ouvrier·e·s et employé·e·s sont particulièrement touché·e·s alors que les secteurs qui recrutent ce niveau de qualification, tels que l'hôtellerie restauration, le commerce, les transports, la mécanique ou encore le bâtiment, sont « en tension ». Ce paradoxe doit être analysé au niveau régional comme local mais reflète le possible décalage entre les attentes des entreprises et celles des jeunes.



Effectif et part des chômeurs parmi les 15-29 ans



DEVENIR AUTONOME

L'autonomie des jeunes est conditionnée par de multiples facteurs tels que le logement, la mobilité, la santé, ou encore les possibilités d'émancipation personnelle.

Décohabiter : un passage à l'âge adulte

Si les jeunes breton·ne·s de 15 à 29 ans vivent principalement chez leurs parents, l'amplitude de la classe d'âge masque le mouvement de décohabitation qui s'engage dès la fin du secondaire et qui mérite une attention particulière à différents titres :

- Les jeunes résidant chez leurs parents restent majoritaires parmi les 20-24 ans, la vie en couple ne prenant la tête des modes de cohabitation que pour la classe d'âge des 25-29 ans.
- Entre 2009 et 2015, on constate une légère diminution de la part des jeunes de 15-29 ans vivant chez leurs parents.

- Cette évolution varie selon le type de territoire : alors que la part des jeunes vivant chez leurs parents augmente dans les pôles universitaires, elle diminue dans les autres territoires, en particulier ceux qui présentent un fort indice de jeunesse.
- La proportion de jeunes vivant seul·e·s diminue partout sauf dans les Pays à fort indice de jeunesse.
- La part de jeunes en situation de monoparentalité reste stable à 2% en moyenne.

	Bretagne			France métropolitaine		
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
Vivant chez les parents	81,7	36,2	11,8	84,6	44,6	16,4
Vivent seuls	6,9	23,7	20,4	5,5	19,2	18,3
Vivent en couple	1,4	23,3	57,0	1,4	20,9	53,1
Autres	10,0	16,8	10,8	8,5	15,3	12,2
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Tableau extrait de « Les jeunes en Bretagne, éléments de cadrage statistique », INSEE Bretagne, INJEP

On peut dès lors s'interroger sur les causes d'une telle disparité dans les modes de cohabitation des jeunes. Les inégalités d'accès au logement individuel constituent un facteur d'explication essentiel pour les jeunes sorti·e·s du secondaire et peuvent être liées à de multiples facteurs à travailler localement :

- La situation financière des jeunes et de leur famille.
- Les aides dont ils·elles bénéficient : 18% des jeunes breton·ne·s bénéficient des aides au logement des Caisses d'Allocations familiales, avec des écarts très importants entre EPCI (5 à 35%).
- L'existence d'une offre accessible sur leur lieu de vie et / ou d'étude, par exemple au sein des résidences habitat jeunes qui ont accueilli près de 7 700 jeunes en 2017, ou la prise en compte de cet enjeu dans les instances et documents de programmation dédiés au logement (PLH, PLUI...).

La mobilité : une clé pour l'autonomie

Condition d'accès aux droits et aux services pour nombre de jeunes, en particulier en milieu rural et périurbain, la question de la mobilité est un enjeu majeur. Si les statistiques disponibles ne permettent pas d'apprécier finement cette réalité et mériteraient des analyses localisées, quelques faits saillants peuvent être soulignés concernant l'utilisation du transport ferroviaire par les jeunes. Ainsi, les jeunes utilisent principalement le train pour de petites distances, qu'il s'agisse de trajets interurbains reliant les principales villes bretonnes à des communes plus petites situées dans leur périphérie (par exemple : Brest Landerneau) ou de trajets reliant deux villes principales assez proches (par exemple : Rennes – Saint-Brieuc). Les trajets sur de plus longues distances ou sur des axes interrégionaux représentent, quant à eux, 16% du volume total. Il conviendrait de compléter ces données pour prendre en compte les autres modes de déplacement tout en dissociant, à l'échelon local, l'offre de transports des dispositifs d'accompagnement à la mobilité (plateformes locales de mobilité pour des publics ciblés...).

Le bien-être et la santé : un facteur d'épanouissement personnel

La majorité des jeunes breton·ne·s est en bonne santé et les politiques de santé publique donnent des résultats encourageants, avec, notamment, une tendance à la baisse des conduites addictives et des idées suicidaires. Malgré ces évolutions, les problématiques des addictions et du mal-être restent plus marquées chez les jeunes breton·ne·s qu'au niveau national. Par ailleurs, les jeunes semblent moins optimistes aujourd'hui que la génération précédente (selon les enquêtes de l'Observatoire régional de la santé, 11% d'entre eux·elles éprouvaient « très souvent » un sentiment de « désespoir face à l'avenir » en 2017, contre 4% en 2001).

NB : il conviendra également de regarder les conséquences de la crise sanitaire sur leur santé mentale. En effet, les premières études réalisées à la suite du premier confinement montrent une forte augmentation des phénomènes d'anxiété et de dépression chez les jeunes.

Les constats régionaux masquent des inégalités entre les jeunes :

- Inégalités territoriales, avec par exemple un taux de mortalité par suicide deux fois plus élevé dans le Morbihan qu'en Ille-et-Vilaine (respectivement 13,6 et 5,9 décès pour 100 000 jeunes) ou un recours à l'IVG (interruption volontaire de grossesse) plus fréquent dans les Côtes d'Armor et le Morbihan ;
- Inégalités relatives à l'orientation scolaire et professionnelle, avec une proportion de jeunes déclarant au moins 3 ivresses dans le mois écoulé supérieure dans les lycées professionnels (34%) par rapport aux lycées généraux et technologiques (26%) ;
- Inégalités entre les filles et les garçons, notamment concernant le suicide (11% des collégiennes et lycéennes déclarent au moins une tentative de suicide contre 4% des garçons) ou la mortalité par accidents de la route (8 décès pour 100 000 hommes contre 2 décès pour 100 000 femmes pour la tranche d'âge des 15-29 ans).

Ces données mettent en exergue la nécessité de conforter les dynamiques locales de prévention et de promotion de la santé, à même de prendre en compte les différents déterminants de la santé des jeunes et d'articuler le travail des acteurs de terrain, qu'ils relèvent du champ de la santé, de l'éducation, de l'information jeunesse ou de l'animation socio-culturelle. Elles pointent également l'importance de poursuivre le maillage de la Bretagne en termes de lieux d'écoute pour garantir un égal accès à la santé et aux droits.

S'ÉMANCIPER...

... grâce à la culture, premier centre d'intérêt des jeunes breton·ne·s

Les jeunes interrogé·e·s dans le cadre du recueil de parole, se disent intéressé·e·s par la culture, les voyages et les découvertes en général. À ce jour, cependant, peu de données permettent d'établir un état des lieux des pratiques culturelles des jeunes en Bretagne. Cependant, les jeunes rencontré·e·s par le CRAJEP ont exprimé la culture comme premier centre d'intérêt. Selon l'enquête « Usages du numérique en Bretagne » de 2016, 83% des jeunes de 15 à 29 accèdent à des contenus culturels sur internet, contre 76% chez les plus de 30 ans. Internet et les outils numériques sont donc des portes d'entrées sollicitées par les jeunes dans leurs pratiques culturelles.

Cependant, il existe un décalage entre la quantité de données disponibles, permettant l'analyse, puis l'action et les réalités de vie des jeunes. Les pratiques et les droits culturels font donc partie des éléments à observer pour mieux connaître les jeunes bretonnes et bretons.

... par l'engagement associatif

41% des jeunes breton·ne·s font partie d'une association qu'elle soit sportive, culturelle, humanitaire ou politique.

Le Mouvement associatif breton (MAB) a mené une enquête auprès de ses membres sur la place des jeunes de 13 à 30 ans dans leur association. Les premiers résultats illustrent la diversité des raisons qui poussent les jeunes à s'engager dans les associations, à savoir :

- l'intérêt pour le service proposé par l'association (logement, projet professionnel, pratique sportive...);
- l'adhésion au projet associatif (associations de défense des droits, d'éducation populaire...);
- l'expérience humaine, la rencontre, l'ambiance;
- la présence de l'association sur les réseaux sociaux;
- la réputation de l'association;
- le sentiment d'y être représenté (associations étudiantes).

L'enquête confirme par ailleurs plusieurs niveaux de participation des jeunes au sein des associations. Si 20% des associations répondantes font état d'une faible participation (absence de lien ou simple information des jeunes sur les actions engagées), la grande majorité (près de 70%) témoignent d'une implication plus importante :

- leur consultation sur des questions peu stratégiques et la prise en compte de leurs retours dans les actions mises en place (13%);
- leur concertation, voire un rapport de négociation, au sein d'associations souhaitant créer du débat avec les jeunes (21%);
- leur participation aux décisions de l'association (34%), qui passe, dans certains cas, par une présence dans les conseils d'administration ou dans les conseils de vie sociale.

À noter que la participation des jeunes se concrétise également par leur implication directe dans la mise en place des actions et des projets (organisation de festivals, récoltes de fonds, groupes de réflexion, marchés de Noël...).

Le cas des associations sportives mérite une attention particulière car elles sont fortement fréquentées par les jeunes et peuvent devenir le premier lieu d'engagement. En effet, au-delà de la possibilité de pratiquer un sport, les jeunes participent plus globalement à la vie de l'association, notamment à l'organisation des rencontres le week-end, en encadrant des équipes plus jeunes ou même en s'engageant en tant que juge ou arbitre de leur sport. Ce dernier point est important car cela demande une formation et un investissement sur le long terme. Dans certains cas, cette pratique peut également être rémunérée; ce qui est davantage incitatif.

...par le voyage pour aller à la rencontre des autres

La Bretagne est une région dynamique en termes de mobilité internationale : selon l'observatoire Erasmus+, 37 % des jeunes ont déjà voyagé à l'étranger (loisir, stage, séjour scolaire...) durant leurs études¹; et 15 % ont fait un séjour à l'étranger durant leur dernière formation.

Cependant, les jeunes n'ont pas tous l'opportunité d'effectuer un voyage à l'étranger. Des inégalités sont constatées selon le type d'établissement supérieur des jeunes, très largement au profit des jeunes étudiant en Grande école qui ont par exemple 4 fois plus de chances de partir à l'étranger que des étudiant·e·s en apprentissage.

Enfin, les mobilités sont principalement effectuées dans le cadre scolaire; le « non formel » (échanges de jeunes, volontariat européen...) ne représentant que 5 % des mobilités. Les mobilités « non-formelles » sont par ailleurs étroitement liées à la présence d'acteurs socioculturels sur le territoire de vie des jeunes.

Il est important de noter des variations dans la proportion de jeunes lycéen·ne·s concerné·e·s par la mobilité internationale d'un territoire à l'autre, celle-ci étant plus forte dans les Pays de Morlaix, Trégor, Saint-Malo et Brocéliande², du fait du dynamisme spécifique de certains établissements scolaires.

¹ Ce qui fait de la Bretagne la première région au niveau national

² Proportion de mobilités réalisées par rapport à l'effectif total de l'établissement.

³ Il a été demandé aux jeunes d'indiquer la place qu'ils occupent dans les prises de décision (en bleu) et la place qu'ils souhaiteraient occuper (en rouge), pour chaque échelon territorial. Tableau basé sur l'échelle de participation d'Arnstein et Hart.

IV DES JEUNES SOUCIEUSES ET SOUCIEUX DU MONDE QUI LES ENTOURE

UNE CERTAINE DÉFIANCE EXPRIMÉE VIS-À-VIS DES INSTITUTIONS ET DU MONDE POLITIQUE

Les jeunes invité-e-s à s'exprimer sur le thème de la politique dans le cadre du recueil de parole réalisé par le CRAJEP expriment des points de vue contrastés :

- une minorité reconnaît l'importance de la politique garantissant des droits, des principes et un cadre pour la société ;
- une majorité exprime un désintérêt pour la politique : c'est « incompréhensible », « inaccessible », « compliqué » ;
- certain-e-s évoquent enfin même une « tromperie », « une comédie », « de l'abus de pouvoir et de confiance ». Ces dernier-e-s portent un regard très critique et négatif sur le système politique actuel.

Pour autant, ils et elles souhaitent participer à la vie publique. Lors de l'enquête, ils et elles étaient invité-e-s à décrire leur degré de participation, au regard des différents échelons territoriaux.

L'analyse des résultats permet de mesurer l'écart qui existe entre la situation actuelle et la situation souhaitée, ainsi que de comparer le degré de participation vécu par les jeunes dans les différents échelons.

L'enquête conduite par le CRAJEP permet de dégager les constats suivants :

- Les jeunes sont globalement plus impliqué-e-s dans le milieu associatif ainsi qu'aux échelons territoriaux de proximité (quartier, ville voire EPCI). Ils et elles se sentent de moins en moins associé-e-s à mesure que l'on s'éloigne de leur lieu de vie.
- Peu de jeunes ont exprimé le souhait de ne pas être investi-e-s dans l'action publique. A l'inverse, ils et elles désirent y participer, que ce soit pour être consulté-e-s, formuler des propositions voire prendre part à la décision. Etre simplement informé-e-s par les différents échelons de collectivité ne constitue pas une réponse suffisante à leur volonté de participer.
- Pour autant, il existe un écart important entre les aspirations des jeunes et la réalité ; ce qui montre que les jeunes ne trouvent pas toujours leur place dans les processus de participation engagés par les collectivités.

Échelons territoriaux	Associations fréquentées	Quartier	Ville, commune	Communauté de communes, Métropole	Département	Région
La codécision Je suis impliqué-e et prend part à la décision	39%					
	72 %	33%			5,5%	5,5%
La concertation, négociation Je suis associé-e aux réflexions pour créer des propositions	39%	16,5%	28%	16,5%		
	22%	44,5%	5,5%		28%	28%
La consultation On me demande mon avis sur des questions qui me concernent	16%	11%	16,5%	44,5%	5,5%	5,5%
	6%	16,5%	33%	11%	28%	16,5%
L'information Je reçois de l'information mais le but n'est pas de récolter mon avis	6%	50%	33%	16,5%	39%	33%
		5,5%	44,5%	39%	28%	44,5%
L'indifférence L'action existe, indépendamment de moi		16,5%	11%	11%	50%	55,5%
			11%	44,5%	5,5%	
Le rejet Je souhaite volontairement ne pas être investi-e dans l'action politique		5,5%	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%
			5,5%	5,5%	5,5%	5,5%

5,5 % situation actuelle / 5,5 % situation souhaitée

³ Il a été demandé aux jeunes d'indiquer la place qu'ils occupent dans les prises de décision (en bleu) et la place qu'ils souhaiteraient occuper (en rouge), pour chaque échelon territorial. Tableau basé sur l'échelle de participation d'Arnstein et Hart.

MAIS UNE ADHÉSION FORTE AU COLLECTIF ET AUX VALEURS DE L'ENGAGEMENT

Une majorité de jeunes a exprimé avoir une conscience collective qui dépasse l'intérêt individuel. La citoyenneté leur évoque trois notions :

- une notion « Politique / Civique » avec le respect des droits et des devoirs ;
- une notion « Sociale », mettant en avant des valeurs : solidarité, égalité, altruisme, harmonie, entraide, être ensemble, reconnaissance de chacun-e et de tolérance ;
- une notion « Sociale / Engagée », avec le pouvoir d'agir, société en construction, chantier : faire avancer le groupe, projets communs, faire ensemble, créer, essayer.

L'engagement fait donc pleinement partie de leurs convictions. Il s'agit d'ouvrir la notion d'engagement à des durées variables et de le baser sur différents modèles d'organisation collective, des plus formelles (CRJ, junior association...) aux moins formelles (collectifs, groupes d'appartenance...). Cela peut permettre le développement de l'esprit critique des jeunes citoyen-ne-s, contribuer à leur émancipation, tout en gardant l'intérêt collectif comme cap.

Enfin, différents éléments ont été évoqués comme moteur d'engagement par les participant-e-s : la sincérité et l'égalité dans les relations humaines, la mesurabilité des actions, la reconnaissance et la valorisation des actions et de leur engagement. Évidemment l'ingrédient principal reste l'intérêt dans la cause pour laquelle ils et elles s'engagent.

16 CHANTIERS POUR SE MOBILISER ET AGIR ENSEMBLE

1. Faciliter l'entrée des jeunes dans le monde professionnel.....	18
2. Assurer un choix de formation épanouissant et enrichissant pour les jeunes bretonnes.....	19
3. Permettre aux jeunes de trouver l'information dont il-elle-s ont besoin.....	20
4. Permettre à tout-e-s les jeunes d'être en bonne santé	21
5. Garantir l'accès à un logement pour les jeunes breton-ne-s.....	22
6. Garantir l'accès à la mobilité, sous toutes ses formes.....	23
7. Favoriser la prise en compte des droits culturels des jeunes	24
8. Permettre aux jeunes de s'engager	25
9. Faciliter la mobilité à l'international, dans le cadre de l'éducation formelle et non formelle	26
10. Agir en faveur de la transition écologique avec les jeunes.....	27
11. Garantir l'égalité femmes-hommes	28
12. Développer une approche territoriale différenciée afin de favoriser l'accès aux droits et aux services pour les jeunes en milieu rural et dans les quartiers « politique de la ville ».....	29
13. Garantir un dialogue jeune, élu-e dans l'action publique.....	30
14. Développer la coopération entre les acteurs de la jeunesse	31
15. Garantir l'accès aux droits et aux services pour chaque jeune de Bretagne.....	32
16. Mieux connaître les jeunes.....	33

1 Faciliter l'entrée des jeunes dans le monde professionnel

Enjeux

La mobilité géographique, sociale et culturelle des jeunes dans leur choix de formation et de métiers est un élément clé d'épanouissement dans le monde professionnel. Les jeunes sont à la recherche d'une activité professionnelle qui ait du sens, où le droit à l'erreur existe et qui leur permette de développer leurs compétences professionnelles et personnelles. Les jeunes ressentent comme un frein les lourdeurs administratives et regrettent l'illisibilité de certains réseaux d'acteur·rice·s.

Objectifs généraux

- Diversifier les opportunités d'entrer dans le monde professionnel en développant l'accompagnement de nouvelles formes d'engagement.
- Accompagner les jeunes dans leur parcours de formation, tout au long de la vie.
- Lever les freins externes à l'entrée dans la vie active (mobilité, logement, santé, discriminations, etc.) afin d'éviter les orientations et les choix faits par défaut.
- Travailler à la valorisation des métiers, des territoires, des compétences extra-scolaires, etc.

Public / Zoom particulier

Jeunes en situation de précarité et vulnérabilité sociale

Objectifs opérationnels / Pistes d'actions

- Accompagner les nouvelles formes d'initiatives et d'entrepreneuriat :
 - > Conforter et développer les Coopératives Jeunesse de service (CJS)
 - > Favoriser l'accès des jeunes aux pépinières d'entreprises / pépinières d'initiatives
 - > Soutenir et valoriser les initiatives innovantes et créatives des étudiant·e·s.
- Favoriser les passerelles entre l'engagement et le monde du travail :
 - > Créer un « passeport » de l'engagement qui puisse être valorisé auprès des employeur·se·s
- Renforcer l'accompagnement des jeunes dans leur parcours d'insertion :
 - > Accompagner la construction identitaire et la confiance en soi comme préalable à l'entrée dans le monde professionnel.
 - > Mettre en place des chantiers d'insertion « spécial jeunes »
 - > Prévenir le décrochage scolaire et accompagner les jeunes en situation de décrochage avec de l'alternance, des formations courtes ou de l'engagement associatif.
 - > Développer le mentorat.
- Valoriser les métiers et les parcours
 - > Mettre en avant des témoignages de profils atypiques, de métiers méconnus et de trajectoires non-linéaires afin de montrer les possibles.
 - > Valoriser les compétences personnelles en repensant un CV permettant d'être exhaustif.
 - > Sensibiliser les acteurs de l'insertion et de l'accompagnement à une approche non discriminante (faire prendre conscience des biais inconscients générant des stéréotypes).
- Réfléchir à la « notion de travail » dans les lycées : favoriser les alliances éducatives avec un partenariat entre les lycées, le réseau des missions locales et le monde économique.

Acteur·rice·s concerné·e·s

Acteurs du SNU (service national universel), AFPA, Agences d'Intérim, Associations, Chambres consulaires (CCI, chambres d'agriculture, etc.), Communes, CIO, Départements, Entreprises, EPCI, Etat, FJT, Missions Locales, Pôle Emploi, Réseau IJ, Rectorat, Région...

Plans, schémas ou instance en lien

Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté (Groupe thématique 8), Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelle (CPRDFOP)...

2 Assurer un choix de formation épanouissant et enrichissant pour les jeunes bretonnes

Enjeux

Se former et acquérir un diplôme est un vecteur facilitant de l'entrée dans la vie active. Les jeunes peuvent ressentir une pression face au choix de formation qu'ils-elles sont amené-e-s à faire, d'autant plus que certaines voies de formation nécessitent d'être mobile ce qui peut constituer un frein important. Les jeunes ont par ailleurs des pratiques spécifiques en matière de formation, notamment via le numérique, l'utilisation des MOOC, les FABLAB, etc.

Objectifs généraux

- Développer l'approche par compétences dans le choix et le cursus de formation.
- Renforcer la flexibilité entre les filières.
- Garantir et rendre possible la réorientation, sans qu'elle soit vécue comme un échec et/ou sanctionnée (perte de temps).
- Permettre une connaissance accrue des métiers, valoriser les métiers locaux et l'ensemble des secteurs pour dépasser les représentations.
- Renforcer l'éducation au choix en individualisant et personnalisant l'information et l'accompagnement, en partant des envies des jeunes.
- Reconnaître la complémentarité entre l'Education nationale, les organismes de formation et l'éducation populaire.

Public / Zoom particulier

Jeunes en situation de décrochage, jeunes en demande d'emploi.

Objectifs opérationnels / Pistes d'actions

- Développer les modalités de découverte des formations et des métiers :
 - > Intégrer des semaines de découverte des métiers en 4^e-3^e, des temps forts du type « carrefour des métiers », des temps de rencontre entre jeunes et professionnel-le-s.
 - > Favoriser la diversité des offres de stage (une plateforme d'offres de stage de 3^e).
 - > Développer l'immersion en formation en accueillant des lycéen-ne-s en licence.
 - > Faire évoluer les supports de présentation des métiers (vidéo).
 - > Faire connaître le service public d'information et d'aide à l'orientation IDEO auprès des jeunes.
- Favoriser l'implication des jeunes dans la construction de leur parcours de formation :
 - > Accompagner les processus de construction de projets individualisés, partant des idées et souhaits de chaque jeune.
 - > Valoriser les parcours de formation non-linéaires par des témoignages.
 - > Mieux valoriser les compétences acquises lors des engagements hors des cursus de formation « classiques »
 - > Associer les parents dans la construction des parcours scolaires.
- Mobiliser les dispositifs de formation au bénéfice des jeunes.
- Développer l'utilisation des outils numériques dans l'organisation des formations, notamment via les formations en ligne – MOOC (massive open online course).

Acteur-ric-e-s concerné-e-s

Acteur-ric-e-s de l'orientation et de la formation, membres du réseau IDEO, Associations, Etudiant-e-s, Parents d'élèves, Région, Rectorat, Universités...

Plans, schémas ou instance en lien

Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté (Groupe thématique 8 « Insertion des jeunes »), Service public régional de l'orientation et de l'évolution professionnelle, Projet Brio (Bretagne réussite information orientation) ...

3 Permettre aux jeunes de trouver l'information dont ils et elles ont besoin

Enjeux

Avec la multitude de dispositifs, de structures et d'interlocuteur·rice·s, il peut être compliqué pour les jeunes de trouver la bonne information et de la comprendre. Internet est le premier outil d'information des jeunes. Il s'agit de développer la lisibilité numérique des réseaux de jeunesse en étant aux côtés des jeunes mais en ne faisant pas à leur place.

Objectifs généraux

- Proposer de l'information bien référencée sur internet.
- Intégrer les usages numériques dans les pratiques des professionnel·le·s du Service Public Régional de l'Orientation et de l'Évolution Professionnelle (SPRO-EP).
- Reposer un cadre éthique et juridique des usages des réseaux sociaux et des logiciels utilisés.
- Réinterroger la posture d'accueil et d'accompagnement des jeunes.
- Compléter l'approche numérique avec une démarche d'aller-vers.
- Étendre les possibilités de contact entre les professionnel·le·s et les jeunes.

Public / Zoom particulier

Jeunes demandeurs et demandeuses d'asile, jeunes en milieu rural, les personnes victimes de cyber-harcèlement et cyber-sexisme (les femmes, les LGBTI, les minorités, etc.)

Objectifs opérationnels / Pistes d'actions

- Accompagner les professionnel·le·s travaillant au contact des jeunes à l'utilisation des outils numériques dans leurs pratiques :
 - > Développer et ouvrir la formation « intégrer l'usage des réseaux sociaux dans sa pratique professionnelle » proposée par le Centre Régional Information Jeunesse.
 - > Élaborer des outils de cadrage et de ressources (guide méthodologique, charte, retour d'expériences...) en s'appuyant sur l'expertise des « Promeneurs du Net ».
 - > Mettre en place des groupes d'analyse de pratiques dans les réseaux concernés.
- Développer les solutions numériques en matière d'information jeunesse :
 - > Encourager le développement du dispositif « Promeneurs du Net »
 - > Développer une application de prise de RDV pour les Points accueil écoute jeunes.
- Renforcer les démarches d'aller-vers complémentaires aux outils numériques :
 - > Développer les Points Informations Jeunesse mobiles.
 - > Développer les liens entre le réseau Information Jeunesse et les structures d'information non référencées « Jeunesse ».
- Accompagner les jeunes dans leurs stratégies d'information :
 - > Proposer un apprentissage à la recherche d'informations sur internet, ainsi qu'à la remise en question de celles-ci (croisement systématique des sources, vérification ...).
 - > Rester attentif aux autres modes d'information (notamment dans les relations avec les pairs, les professionnel·le·s et les parents).

Acteur·rice·s concerné·e·s

Les acteurs du SPRO-EP, les associations, les CAF, les EPCI, les PAEJ, le réseau IJ, le réseau de prévention spécialisée, les maisons France services...

Plans, schémas ou instance en lien

SPRO-EP, Plateforme IDEO.

4 Permettre à tout·e·s les jeunes d'être en bonne santé

Enjeux

Le bien-être est un facteur déterminant de l'épanouissement personnel (social, professionnel, etc.). Pourtant, 17 % des jeunes scolarisé·e·s déclarent être en souffrance psychique. Comment mieux prévenir, repérer et soutenir les situations de mal-être des jeunes breton·ne·s ?

Si l'air, l'eau, l'alimentation, le bruit ou encore le cadre de vie influent sur notre santé à toutes et tous, les jeunes figurent parmi les populations les plus vulnérables aux expositions environnementales. À un moment de la vie où ils et elles acquièrent leur autonomie, il importe de pouvoir permettre aux jeunes de vivre dans un environnement favorable à leur santé.

Objectifs généraux

- Améliorer l'accessibilité des structures ressources pour la santé des jeunes.
- Renforcer les actions de prévention dès le collège, en particulier en matière de santé sexuelle et de consommations de produits psychoactifs.
- Diminuer la pression sociale de la performance en valorisant les compétences qui ne sont pas reconnues par un diplôme.
- Renforcer l'adoption de comportements favorables à la santé et l'environnement lors de la période charnière de la prise d'autonomie des jeunes.
- Engager les établissements accueillant des publics jeunes dans des démarches volontaristes en santé-environnement.
- Favoriser les activités sportives et une alimentation saine.

Public / Zoom particulier

Jeunes en situation de précarité

Objectifs opérationnels / Pistes d'actions

- Organiser, à l'échelle de chaque EPCI/bassin de vie, un réseau d'écoute et de prise en charge :
 - > Identifier un·e professionnel·le-référent·e au sein des établissements accueillant des jeunes,
 - > Réunir, en un même lieu, des permanences des intervenant·e·s,
 - > Organiser des temps d'échanges entre professionnel·le·s,
 - > Animer un réseau d'acteurs associant professionnel·le·s, parents et jeunes
- Développer la prévention par les pairs et déployer un outil de valorisation des compétences informelles (de type « open-badges »).
 - > Mettre en place un pass donnant accès à des produits de consommation courante labellisés (alimentaires, ménagers, hygiène...) et aux transports collectifs ou actifs.
 - > Développer une Charte régionale relative aux pratiques favorables à la santé et à l'environnement à destination des établissements accueillant des jeunes.
 - > Travailler à l'ouverture des lieux d'accueil, soutenus et facilités par l'Education nationale.
 - > Identifier des référent·e·s hors établissement scolaire.
 - > Former les professionnel·le·s à la prévention pour sortir des discours moralisateurs.
 - > Proposer une offre spécifique sur les questions de santé aux jeunes des QPV et en milieu rural : consultations gratuites en libre accès sur des créneaux dédiés, transport pour accéder aux soins...

Acteur·rice·s concerné·e·s

Associations, Collectivités, Education Nationale, Etablissements accueillant des jeunes, les EPCI (via le contrat local de santé), les PAE], Rectorat, le Réseau des PIJ].

Plans, schémas ou instance en lien

Projet régional de santé Bretagne, Plan Régional Santé Environnement

5 Garantir l'accès à un logement pour les jeunes breton-ne-s

Enjeux

Les parcours de vie des jeunes passent par la décohabitation, que ce soit pour se former, pour travailler ou pour s'émanciper. Les besoins de jeunes en matière de logement sont variés - logement de courte durée, colocation, double logement dans le cadre d'un parcours d'alternance par exemple, à faibles revenus, etc. - et les freins pour y accéder nombreux : les moyens financiers, la connaissance de ses droits, le manque de garanties, la lecture et la compréhension d'un bail, etc. Comment permettre alors à chaque jeune d'accéder à un logement adapté à sa situation et faciliter la gestion de cette nouvelle responsabilité ?

Objectifs généraux

- Faciliter l'accès des jeunes à un logement accessible financièrement (comprenant : loyer, charges, caution, meubles, wifi, buanderie, etc.).
- Faciliter l'accès des jeunes à un logement accessible en zone touristique pour les emplois saisonniers.
- Proposer une offre de logement aux modes de gestion plus souples, facilitant les locations courtes.
- Faciliter l'accès à une information claire, exhaustive et spécifique aux besoins des jeunes.
- Améliorer le passage d'un logement à l'autre et favoriser ainsi un parcours résidentiel.

Public / Zoom particulier

Jeunes en situation de handicap, demandeurs et demandeuses d'asile, jeunes sans domicile fixe.

Objectifs opérationnels / Pistes d'actions

- Créer une bourse au logement/ à l'emménagement.
- Favoriser l'accès au logement en zone touristique :
 - > Imaginer des formules « solidarité » dans les zones touristiques.
 - > Ouvrir les internats/logement de fonction durant l'été aux jeunes saisonnier-e-s.
- Favoriser la mise en relation entre les jeunes et les propriétaires :
 - > Optimiser, assouplir les règles d'accessibilité au logement tout en sécurisant les locataires.
 - > Être tiers relais pour rassurer les propriétaires pour favoriser les colocations.
 - > Créer une ligne spécifique « jeunes en mobilité » dans le parc privé et social où le coût de la vacance serait pris en charge par un tiers.
 - > Accompagner les jeunes dans leurs recherches de logement :
 - > Construire un livret avec toutes les informations concernant la recherche, l'habitation et le départ d'un logement et le distribuer dans leurs lieux de vie.
 - > Offrir un portail unique d'accès à l'information sur les offres de logement, consolidant toutes les informations du site « Le Bon Coin » et du site du CROUS.
- Garantir une part des logements sociaux pour les jeunes, en favorisant la colocation.
- Développer l'habitat jeunes en milieu rural.
- Proposer des logements de qualité en réfléchissant à des solutions innovantes et faciliter l'accompagnement à l'installation dans un premier logement :
 - > Recenser les logements disponibles en fonction des besoins des jeunes.
 - > Accompagner à l'installation en proposant un chèque premier logement.

Acteur-riche-s concerné-e-s

Collectivités, CROUS, Réseau IJ, Réseau Habitat jeunes, bailleurs sociaux, lycées publics, l'ARO habitat Bretagne...

Plans, schémas ou instance en lien

6 Garantir l'accès à la mobilité, sous toutes ses formes

Enjeux

La mobilité est un enjeu central pour les jeunes. Facteur d'autonomie et de liberté au quotidien, elle favorise l'accès à l'emploi et aux différents services (loisirs, santé, formation, commerces...) et permet de mieux s'approprier le territoire dans lequel ils et elles habitent. Les préoccupations des jeunes en matière de mobilité prennent de multiples formes qu'il s'agisse de son coût (passage du permis, achat et entretien d'une voiture, carburant...) ou de son impact pour la planète. Cette dimension écologique se développe considérablement aujourd'hui et peut amener les jeunes à envisager différemment leur mobilité.

Si l'on constate une multiplication des alternatives à la voiture, les choix de mobilité des jeunes restent souvent contraints par des freins financiers, psychologiques ou par une desserte variable, de sorte que la voiture reste souvent nécessaire. Dans un tel contexte, quelles solutions de mobilités envisager pour favoriser l'émancipation des jeunes et répondre aux enjeux de transition écologique ?

Objectifs généraux

- Mettre en place des conditions favorables au développement des alternatives à la voiture individuelle (transports collectifs, mobilités douces), assurer leur promotion et faciliter leur accès.
- Réduire les freins individuels à la mobilité, qu'ils soient financiers ou psychologiques.
- Intégrer les contraintes de mobilité dans la conception et la mise en œuvre de dispositifs proposés par les acteur·rices publics et privés (a fortiori ceux destinés aux jeunes).
- Rapprocher les services des jeunes dans une démarche « d'aller vers ».

Public / Zoom particulier

Jeunes vivant sur des territoires dépourvus de transports collectifs

Objectifs opérationnels / Pistes d'actions

- Développer « l'aller-vers » des services pour les jeunes de milieu rural et l'offre de transport à la demande.
- Développer l'éducation à la mobilité :
 - > Sensibiliser aux impacts sanitaires et environnementaux de la mobilité.
 - > Inscrire le passage du Code dans le cursus scolaire.
 - > Faire connaître les alternatives à la voiture.
- Travailler sur la mobilité et la notion de parcours en amont
- Promouvoir et développer l'usage des mobilités actives :
 - > Sécuriser les circulations des modes de transports actifs grâce à des aménagements.
 - > Développer la location de modes de transports actifs (vélos, trottinette...).
 - > Informer et sensibiliser.
- Renforcer la lisibilité, l'accessibilité et l'articulation des modes de transports collectifs entre eux :
 - > Simplifier les horaires et les tarifs et les adapter aux besoins des jeunes (créneaux élargis)
 - > Adapter les liaisons train-bus.
 - > Penser une tarification réduite, à l'échelle régionale, pour les jeunes qui sont les plus éloigné·e·s des circuits de transports en commun.
 - > Ouvrir le transport scolaire aux autres publics.
- Réduire l'usage individuel de l'automobile :
 - > Promouvoir et animer localement le covoiturage en s'appuyant sur des outils existants.
 - > Développer les systèmes de voitures partagées.
 - > Créer un système organisé d'auto-stop grâce à une plate-forme numérique.
 - > Identifier les lieux de regroupement « mobilité » dans les centralités, les croisements.
- Mettre en place un « pass mobilité » pour tou·te·s les jeunes breton·ne·s intégrant notamment une aide financière au passage du permis.

Acteur·rice·s concerné·e·s

Associations, Autorités organisatrices des mobilités, Acteur·rice·s proposant des services aux jeunes, Association Recherche Travail (Plate-forme mobilité du Pays de Morlaix), EPCI, Rectorat...

Plans, schémas ou instance en lien

7 Favoriser la prise en compte des droits culturels des jeunes

Enjeux

La déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle de 2001 stipule que « Les droits culturels sont une partie intégrante des droits de l'homme, lesquels sont universels, indissociables et interdépendants. [...] Toute personne doit ainsi pouvoir s'exprimer, créer et diffuser ses œuvres dans la langue de son choix et en particulier dans sa langue maternelle ; toute personne a le droit à une éducation et une formation de qualité qui respectent pleinement son identité culturelle ; toute personne doit pouvoir participer à la vie culturelle de son choix et exercer ses propres pratiques culturelles, dans les limites qu'impose le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. »

Travailler sur la notion de droits culturels suppose de passer d'une logique d'offre, où l'on faisait pour les publics, à une logique où l'on fait avec les personnes. Si travailler sur les droits culturels des jeunes implique d'appréhender une multitude de dimensions ayant trait à la liberté de choix des références culturelles ou aux conditions de leurs pratiques culturelles, il s'agit surtout de favoriser leur participation à la vie culturelle ainsi qu'aux politiques qui les encadrent... Aussi, explorer l'ensemble des composantes du concept des droits culturels des jeunes représente une mission très vaste. Il est donc convenu avec les acteur·rice·s concerté·e·s, de prioriser le Plan sur deux approches des droits culturels : la diversité culturelle et la participation à la vie culturelle.

Objectifs généraux

- Encourager et faciliter la participation active des jeunes à la vie culturelle (dans les structures, les territoires).
- Améliorer l'accessibilité des ressources et des événements culturels.
- Mieux prendre en compte les pratiques culturelles des jeunes.
- Favoriser la pratique culturelle professionnelle des jeunes.

Public / Zoom particulier

Toutes et tous

Objectifs opérationnels / Pistes d'actions

- Accompagner les jeunes dans leur participation à la vie culturelle :
 - > dans l'organisation d'événements,
 - > dans leur implication au sein des instances de participation des jeunes,
 - > dans la transmission de pair à pair (création d'un label « recommandé par les jeunes).
- Développer l'éducation artistique et culturelle dans une logique de parcours reposant sur l'articulation des acteurs autour des jeunes.
- Réduire les freins à l'accès à la culture en termes de mobilité :
 - > Développer un « Breizhgo culture »
 - > Ajouter une dimension transports au Pass'culture.
- Développer l'information des jeunes sur la culture :
 - > en engageant une réflexion sur l'opportunité de construire une application numérique centralisant l'offre culturelle en Bretagne,
 - > en s'appuyant sur les moyens d'information déjà utilisés par les jeunes.
- Favoriser « l'aller-vers » et la médiation culturelle.
- Mener une réflexion sur l'impact du numérique sur les pratiques culturelles des jeunes.
- Valoriser et faire émerger les initiatives et les démarches hybrides (ex : cafés-concerts, tiers-lieux culturels), en interrogeant la vacance immobilière des communes.
- Mieux valoriser et prendre en compte la diversité culturelle.
- Accompagner les publics vers les lieux culturels.
- Soutenir les structures et lieux ressources sur les territoires.

Acteur·rice·s concerné·e·s

Associations, Collectivités, DRAC, Rectorat

Plans, schémas ou instance en lien

8 Permettre aux jeunes de s'engager

Enjeux

Les jeunes s'engagent pour la vie collective à différents niveaux et sous différentes formes. L'engagement est source d'apprentissages et se doit d'être un acte volontaire. Les nouvelles manières de s'engager supposent des adaptations professionnelles et institutionnelles.

Objectifs généraux

Pour les jeunes déjà engagé-e-s (dans les dispositifs ou les espaces institués) :

- Améliorer la reconnaissance et la valorisation de l'engagement.
- Créer un cadre favorable aux jeunes déjà engagé-e-s, donner de la souplesse aux structures dans les modes d'engagements.
- Aménager une nécessaire « prise de risques » : donner plus de place à la concrétisation des projets des jeunes dans leur mission et réduire les craintes des structures et des institutions à accompagner ces projets, parfois jugés risqués.

Pour des nouvelles formes et de nouveaux thèmes d'engagement :

- Renforcer l'accessibilité pour les jeunes vivant dans les quartiers politique de la ville et en milieu rural, ainsi que pour les jeunes en situation de handicap.
- Développer les espaces autonomes : créer une relation de confiance avec les institutions (et entre adultes et jeunes), y compris pour des collectifs informels, sur des durées courtes d'engagement, dans un cadre sécurisé et accompagné.
- Soutenir l'engagement des jeunes sur des missions à vocation environnementale et climatique.
- Faciliter la mise à disposition d'espaces vacants auprès des jeunes pour leur permettre de mettre en œuvre de nouvelles formes d'engagement.
- Reconnaître les nouveaux espaces d'engagement des jeunes.

Public / Zoom particulier

Tou-te-s les jeunes

Objectifs opérationnels / Pistes d'actions

- Faire évoluer la mission d'animation vers des missions de facilitation pour les jeunes afin de les aider à concrétiser leurs projets.
- Utiliser des lieux déjà existants pour les détourner de leur fonction première (écoles d'ingénieur, médiathèque, etc.)
- Avoir des espaces d'accueil de collectifs en itinérance ou éphémères.
- Valoriser l'engagement durant le parcours scolaire et universitaire en assouplissant les cadres (autorisation d'absence, etc.).
- Travailler à une plus grande valorisation des compétences développées.
- Identifier les lieux vacants d'un territoire et les mettre à disposition des jeunes pour une période d'expérimentation.
- Développer un outil d'information et d'accompagnement mutualisé des dispositifs d'aides aux initiatives en Bretagne (aide financière ou technique).
- Créer des pépinières d'initiatives (ex : le 2^d espace libre...).
- Développer les juniors associations.
- Soutenir les jeunes créateurs et créatrices d'entreprises et le faire savoir.

Acteur-ric-e-s concerné-e-s

Les Associations, les Centres Sociaux, les Conseils de Développement, l'État, les Juniors Associations, MJC, les organismes agréés Service Civique, Réseau des associations du Pays de Morlaix.

Plans, schémas ou instance en lien

9 Faciliter la mobilité à l'international, dans le cadre de l'éducation formelle et non formelle

Enjeux

L'accès à la mobilité internationale, vectrice d'ouverture au monde et de découverte, est un élément important des parcours de vie des jeunes. Les expériences de mobilité, qu'elles s'inscrivent dans la scolarité, pour se former et travailler, ou pour un engagement solidaire, présentent de multiples intérêts, notamment en termes de découvertes, d'apprentissages ou d'acquisition de compétences (psychosociales, culturelles...).

Cependant, l'accès à la mobilité internationale est souvent freiné par la méconnaissance des offres et possibilités d'accompagnement. Il s'agit de garantir la lisibilité des informations sur les solutions existantes pour partir à l'étranger, de la préparation du départ au retour en Bretagne, que ce soit dans le cadre de l'éducation formelle, comme non-formelle.

Objectifs généraux

- Promouvoir une génération engagée et ouverte à l'international et des échanges interculturels vecteurs de cohésion sociale.
- Permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances et savoir-être qui leur permettront de s'adapter au mieux dans leur vie personnelle et professionnelle.
- Diffuser les informations nécessaires pour bien appréhender le sujet de la mobilité via les canaux de communication les plus pertinents.
- Améliorer le relais des informations vers les publics potentiellement intéressés.
- Améliorer le contenu des outils existants.
- Lever les freins psychologiques à la mobilité.
- Accompagner les jeunes à leur retour - logement, gestion financière, etc.

Public / Zoom particulier

Les jeunes non scolarisé-e-s, les jeunes en formation professionnelle

Objectifs opérationnels / Pistes d'actions

- Élaborer un guide recensant les possibilités de mobilité, les structures/contacts et les aides.
- Conforter le site www.enroutepourlemonde.org et :
 - > Favoriser sa connaissance par les jeunes et les professionnel-le-s.
 - > Développer l'alimentation du site directement par les professionnel-le-s et les jeunes.
 - > Développer une application pour téléphone.
 - > Réaliser des vidéos de témoignage.
 - > Créer un onglet « préparer son retour » pour valoriser l'expérience dans le CV.
- Présenter physiquement les outils dans les lieux de fréquentation des jeunes (scolaire, FJT, formation, etc.) avec des témoignages de jeunes, professionnel-le-s et parents.
- Créer un statut d'ambassadeur-trice pour témoigner et donner envie.
- Multiplier les partenariats/ échanges entre les lycées bretons et les lycées européens.
- Impliquer les jeunes dans la définition des dispositifs régionaux de mobilité.
- Favoriser les initiatives de valorisation au retour.

Acteur-riche-s concerné-e-s

Associations de mobilité internationale jeunesse, collectivités, Etablissements de formation, Universités, Grandes Ecoles, Etat, Rectorat, Réseau Bretagne Solidaire, Réseau Information Jeunesse, RESAM.

Plans, schémas ou instance en lien

Plan d'actions du COREMOB

10 Agir en faveur de la transition écologique avec les jeunes

Enjeux

L'urgence climatique concerne tout le monde et des actions sont à mettre en place aujourd'hui. Les jeunes sont les citoyen-ne-s de la Bretagne de demain et souhaitent agir. Ils et-elles sont pleinement engagé-e-s dans les transitions en cours. Pour ne pas les subir mais les vivre, en être acteur et actrice, il s'agit de les inclure dans l'action collective pour assurer ces transitions écologiques et les stratégies d'adaptation climatique.

Objectifs généraux

- Généraliser la sensibilisation et l'éducation au changement climatique, à l'environnement et à la biodiversité dans le parcours scolaire et en dehors.
- Proposer aux jeunes des offres de transports accessibles, décarbonées et solidaires.
- Favoriser une alimentation durable, locale, bas carbone, en vrac et de qualité en restauration collective pour les jeunes.
- Favoriser l'autonomie alimentaire par l'autoproduction.
- Réduire les consommations énergétiques des logements de jeunes.

Public / Zoom particulier

Toutes et tous

Objectifs opérationnels / Pistes d'actions

- Construire un parcours de sensibilisation des jeunes sur les questions environnementales :
 - > dans le cadre scolaire,
 - en intensifiant l'intégration des enjeux climatiques dans les programmes scolaires, dans toutes les disciplines et tout au long de la scolarité,
 - en encourageant les démarches environnementales : jardins potagers, poulaillers, ateliers de réparation au sein des établissements,
 - en sensibilisant les élèves, et leurs familles, à l'impact de leur alimentation sur le climat.
 - > hors du cadre scolaire :
 - en soutenant les démarches d'engagement pour l'environnement, initiées par les mouvements d'éducation populaire,
 - en établissant des politiques de développement durable concertées dans les lieux de vie des jeunes (centres de loisirs, espaces jeunes...)
- Développer de nouveaux outils pour faciliter l'implication des jeunes :
 - > Créer une plateforme collaborative sur le climat : partage de connaissances, valorisation des actions existantes d'atténuation / adaptation.
 - > Créer un outil permettant d'évaluer facilement son empreinte carbone.
 - > Développer et valoriser le covoiturage, l'autopartage, l'auto-stop, etc.
 - > Soutenir les initiatives des jeunes dans le domaine environnemental.
- Faciliter l'installation de jeunes en agriculture (bio).

Acteur-ric-e-s concerné-e-s

Acteur-ric-e-s jeunesse, acteur-ric-e-s privés, les associations, les CAF, les collectivités, les enseignant-e-s, les équipes pédagogiques, les EPCI, l'Etat, les Fédérations d'éducation populaire, les FJT, les jeunes, le Rectorat, les Universités, etc.

Plans, schémas ou instance en lien

Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

11 Garantir l'égalité femmes-hommes

Enjeux

Dès le plus jeune âge, les filles et les garçons n'ont pas les mêmes jouets, ne font pas les mêmes choix à l'école, n'exercent pas les mêmes sports, n'occupent pas les mêmes lieux... Plus tard, elles et ils n'ont pas les mêmes emplois ni les mêmes salaires et vivent des responsabilités différentes (professionnelles, associatives, parentales...). Confronté-e-s aux stéréotypes de sexe mais égaux et égales en droit, les jeunes femmes et hommes n'ont pourtant pas les mêmes parcours, des inégalités persistent.

Objectifs généraux

- Favoriser la connaissance des droits entre les femmes et les hommes et promouvoir la culture de l'égalité femmes-hommes auprès des acteur-ric-e-s jeunesse en Bretagne.
- Déconstruire les stéréotypes de sexe et agir contre toutes les formes de sexisme.
- Lutter contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles.
- Développer une approche pédagogique non-genrée dans les sphères éducatives (éducation nationale, populaire, espaces de parentalité...).
- Garantir la parité dans les espaces de participation et de décision.
- Former les représentant-e-s de la formation, de l'insertion professionnelle, de l'emploi et des entreprises à intégrer des femmes et des hommes dans les métiers non mixtes.
- Rendre effectif et garantir le respect et la liberté du corps de chacun-e en promouvant l'éducation à la sexualité pour tou-te-s.

Public / Zoom particulier

Tou-te-s

Objectifs opérationnels / Pistes d'actions

- Organiser des rencontres entre femmes de plusieurs générations.
- Promouvoir une culture de l'égalité femmes-hommes auprès des acteur-ric-e-s jeunesse :
 - > Organiser un événement réunissant acteur-ric-e-s égalité femmes-hommes et acteur-ric-e-s jeunesse, éducation populaire, universitaires, etc.
 - > Conditionner les aides en faveur de l'action publique jeunesse à l'obligation d'objectifs et de résultats en matière d'égalité femmes-hommes,
 - > Former tou-te-s les professionnel-le-s de jeunesse à l'égalité femmes-hommes.
 - > Inciter les organisations éducatives à l'usage du féminin dans leurs modes de communication
- Développer des actions de sensibilisation des jeunes sur la sexualité :
 - > Organiser des initiatives d'information sur la sexualité avec et à destination des jeunes.
 - > Assurer une approche égalitaire femmes-hommes dans les espaces d'éducation à la sexualité.
 - > Soutenir les interventions « Education à la sexualité » dans les lycées
 - > Commencer les interventions éducatives à la sexualité dès la maternelle.
 - > Installer des distributeurs gratuits de protections hygiéniques féminines dans les toilettes de chaque lycée de Bretagne.
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles auprès des publics jeunes (espaces festifs...).
- Garantir qu'aucun support édité dans le cadre du « Plan de mobilisation pour les jeunesse » ne véhicule de stéréotypes sexuels, sexistes, homophobe.

Acteur-ric-e-s concerné-e-s

Les Associations (notamment sur l'éducation à la sexualité), les Collectivités, les Etablissements scolaires, du supérieur et de recherche, les jeunes, les parents, les acteurs et actrices de la jeunesse et de l'égalité

Plans, schémas ou instance en lien

Conseil pour l'égalité entre les femmes et les hommes de Bretagne

12 Développer une approche territoriale différenciée afin de favoriser l'accès aux droits et aux services pour les jeunes en milieu rural et dans les quartiers « politique de la ville »

Enjeux

Les jeunes vivant dans des territoires ruraux ou dans des quartiers concernés par la politique de la ville peuvent présenter plus de fragilités et être confronté-e-s à des problématiques et situations particulières directement liées à leur environnement de vie quotidienne. Il s'agit alors de s'assurer qu'ils et elles disposent d'un égal accès aux droits par rapport aux autres jeunes et qu'aucune relégation n'est générée par le fait de vivre sur ces territoires. Ce chantier revêt donc une dimension particulière par son approche transversale.

Objectifs généraux

- Systématiser la prise en compte des particularités rencontrées par les jeunes vivant sur ces territoires dans les chantiers thématiques du Plan de mobilisation.
- Permettre aux jeunes vivant sur ces territoires de bénéficier d'un égal accès à leurs droits.
- Parvenir à ce que vivre sur ces territoires pour les jeunes ne soit pas un frein mais une source d'épanouissement, de fierté et d'engagement.
- Monter des projets avec les jeunes, les mettre au cœur des initiatives pour briser les stéréotypes.
- Agrandir l'espace quotidien des jeunes, se l'approprier, le dépasser y compris par l'ouverture à l'international.

Public / Zoom particulier

Territoires ruraux et quartiers politique de la ville

Objectifs opérationnels / Pistes d'actions

- Expérimenter la mise en œuvre d'un « service » collectif spécifiquement destiné aux jeunes sur ces territoires :
- Faciliter l'accès à l'information pour les jeunes et développer l'aller-vers.
- Articuler les canaux et les permanences tenues par les professionnel-le-s sur ces territoires :
 - > Créer un lieu de ressources mobile proposant un espace commun d'information multi acteurs et un guichet unique multi acteurs pour accompagner les publics.
 - > Créer des tiers lieux pensés avec les jeunes proposant : un accès aux services, de l'information, de l'animation, une auto-gestion des projets (échelle EPCI), etc.
- Accompagner les jeunes dans leurs démarches en face-à-face et en ligne.
- Développer la médiation pour accompagner les publics dans leurs démarches d'accès aux services.
- Diversifier les modes de communication (face-à-face, internet, courriers papiers... lieux dédiés, points éphémères...) pour toucher le plus grand nombre de jeunes.
- Développer le pouvoir d'agir des jeunes en les incluant dans des groupes de travail, réflexion, des espaces décisionnels.
- Briser les stéréotypes persistant sur les jeunes de ces territoires via des rencontres pour permettre de déconstruire les « a priori » sur les questions de jeunesse.
- Passer au crible d'éventuelles discriminations l'ensemble des problématiques rencontrées par les jeunes : mobilité, insertion orientation formation, emploi, culture, logement, engagement, services et accès aux droits, emploi, santé, égalité femmes-hommes, inclusion numérique etc... et proposer des actions spécifiques (pass'santé, chèque premier logement, aide au permis, ouverture du transport scolaire...)

Acteur·rice·s concerné·e·s

Collectivités territoriales, acteurs thématiques à dimension territoriale

Plans, schémas ou instance en lien

Contrats de Ville et instances associées, Réseau rural, Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté

13 Garantir un dialogue jeune, élu·e dans l'action publique

Enjeux

Il peut exister des représentations négatives des élu·e·s vis-à-vis des jeunes et des jeunes vis-à-vis des élu·e·s qui nuisent à la confiance réciproque. De nouveaux modes d'articulation entre jeunes / élu·e·s / professionnel·le·s sont à inventer afin de retrouver cette relation de confiance et d'estime.

La recherche montre que la participation des jeunes est un facteur de réussite dans l'élaboration des politiques publiques. Il s'agit donc de construire et maintenir un dialogue dans la durée en l'alimentant et l'animant régulièrement.

Objectifs généraux

- Faire des politiques de jeunesse une priorité locale et renforcer leur transversalité.
- Co-construire les politiques publiques avec les jeunes, acteur·rice·s des politiques de jeunesse.
- Favoriser l'accès des jeunes aux espaces de gouvernance et de participation à la vie de la cité.
- Favoriser la compréhension et l'apprentissage du système politique par les jeunes.
- Favoriser l'interconnaissance des jeunes et des élu·e·s à l'intérieur comme à l'extérieur des espaces de participation politique.
- Faciliter l'ouverture aux initiatives des jeunes.
- Démocratiser le droit à l'erreur, pour les élu·e·s et les jeunes pour un dialogue constructif.

Objectifs opérationnels / Pistes d'actions

- Repenser les espaces de participation :
 - > Créer des collèges/espaces jeunes dans les collectivités, travaillant au sein de l'équipe élue.
 - > Créer des Conseils municipaux de jeunes de plus de 12 ans.
 - > Créer / conforter des espaces d'expression dans les établissements (scolaires, missions locales...).
 - > Mettre en place des budgets participatifs dédiés, par et pour les jeunes.
 - > Organiser régulièrement des rencontres entre jeunes et élu·e·s (concertation participative), là où sont les jeunes, dans les établissements scolaires...
 - > Avoir un nombre de jeunes élu·e·s, proportionnel à leur poids dans la population.
 - > Proposer un rôle de référent·e/délégué·e « jeunesse » dans les services territoriaux.
 - > Travailler en partenariat avec les associations pour favoriser le dialogue élu·e·s - citoyen·ne·s.
- Former les jeunes et les élu·e·s :
 - > Créer des formations d'éducation populaire et sur les systèmes politiques, dans les écoles.
 - > Mettre en place des formations en impliquant les jeunes pour les élu·e·s en charge de la jeunesse.
 - > Accompagner les jeunes à la prise de parole collective, confiance en soi, etc.
 - > Développer pour tous une première initiation à la Science politique au lycée.
- Communiquer autrement :
 - > Rendre la communication des institutions accessible.
 - > Communiquer autour des instances de démocratie participative (Conseil de Vie Lycéenne).
 - > Inviter les élu·e·s à témoigner auprès des jeunes sur les conditions d'exercice de leur mandat.
- Créer des événements conviviaux pour engager la relation :
 - > Mettre en place des événements et des temps dédiés aux jeunes.
 - > Mettre en place des « vœux à la jeunesse » pour valoriser les dynamiques.
 - > Proposer du parrainage de jeunes par des élu·e·s.
- Faire évoluer son regard sur les jeunes :
 - > Accepter les discontinuités des projets.
 - > Abaisser le droit de vote à 16 ans, en commençant par les élections municipales.
 - > Modifier le rapport pédagogique, pour un rapport jeune-adulte égalitaire

Acteur·rice·s concerné·e·s

Les collectivités, les élu·e·s, les collectifs de jeunes

Plans, schémas ou instance en lien

Conférence territoriale de l'action publique (CTAP) de Bretagne

14 Développer la coopération entre les acteurs de la jeunesse

Enjeux

Le parcours de vie des jeunes sollicite de multiples professionnel-le-s, structures et territoires, ce qui peut créer des ruptures. La coopération est indispensable afin de garantir une réelle continuité dans l'accompagnement. La diversité des échelles territoriales et des professionnel-le-s impliqué-e-s dans le parcours d'un-e seul-e et même jeune conduit à interroger les modes d'intervention habituels pour penser de nouvelles stratégies d'interventions adaptées aux jeunes.

Objectifs généraux

- Favoriser les mises en réseaux des personnes et des structures ressources, des projets aux échelles locale, départementale et régionale.
- Développer les coordinations/animations de réseaux d'acteurs.
- Faciliter la mobilité des professionnel-le-s dans les territoires.
- Faciliter leur représentativité dans les espaces de décisions.
- Renforcer les passerelles entre l'Education nationale et les différents acteurs jeunesse du territoire
- Favoriser l'expérimentation dans les territoires.
- Mieux identifier les ressources et les intervenant-e-s.
- Accompagner les professionnel-le-s en situation d'isolement dans les territoires.

Public / Zoom particulier

Acteur-trice-s de la jeunesse

Objectifs opérationnels / Pistes d'actions

- Favoriser l'interconnaissance des acteurs
 - > Autoriser des temps et/ou espaces dédiés aux acteurs extérieurs au sein des établissements scolaires pour être au contact des jeunes.
 - > Organiser régulièrement des rencontres pour favoriser l'interconnaissance entre les acteurs.
 - > Créer des lieux de ressources pluri-disciplinaires sur les jeunes pour les acteurs de terrain.
 - > Organiser des temps de réunions/rencontres pour travailler ensemble sur « l'aller-vers » et construire ensemble des méthodes partagées d'accompagnement.
 - > Réunir les acteur-trice-s pour produire des recommandations pour les instances de décision.
- Coordonner les ressources :
 - > Rendre lisible l'offre d'accompagnement des parcours de vie, en fonction des catégories d'âges.
 - > Mettre à disposition un outil collaboratif et public permettant d'avoir accès à de l'information sur des thématiques spécifiques (pour jeunes et professionnel-le-s).
- Adapter les moyens :
 - > Prévoir des financements pour l'animation, la coordination de réseaux, le développement de l'offre d'accompagnement intersectorielle.
 - > Donner davantage de visibilité aux structures quant aux moyens dont elles disposeront pour porter des actions, notamment par des contractualisations pluriannuelles.
- Créer des coopérations innovantes :
 - > Mettre en place des ZAC (Zone A Créer avec les jeunes) à différentes échelles territoriales.
 - > Multiplier les tiers-lieux de création et de développement de projets

Acteur-ric-e-s concerné-e-s

Jeunes, Education nationale, éducation populaire, collectivités territoriales, Réseau Infos Jeunes, Missions Locales, les professionnel-le-s de jeunesse, santé, culture, emploi, logement...

Plans, schémas ou instance en lien

Conseils de développement, CRAJEP, collectivités, pôles ESS, IJ

15 Garantir l'accès aux droits et aux services pour chaque jeune de Bretagne

Enjeux

Complexité des démarches administratives, horaires inadaptés, temps de réponse trop longs, service public qui semble décalé, déconnecté, des institutions et des représentant-e-s qui parlent à la place des jeunes, etc... Ces éléments renforcent le non-recours des jeunes aux droits et aux services auxquels ils et elles peuvent prétendre. De plus, les jeunes vivent des situations de vulnérabilité complexes qui ne correspondent pas toujours aux cadres des institutions, des structures et des services.

Objectifs généraux

- S'assurer que tout-e jeune puisse avoir les mêmes capacités à être accompagné-e et soutenu-e.
- Proscrire les discriminations liées au milieu dans lequel vivent les personnes ou à d'autres facteurs.
- Assurer une information accessible dès le plus jeune âge et une communication adaptée.
- Considérer les jeunes comme des citoyen-ne-s, des acteurs·rice-s ressources.
- Développer l'« aller-vers » à destination des plus fragiles.

Objectifs opérationnels / Pistes d'actions

- Associer les jeunes à la construction des services qui les concernent :
 - > Favoriser l'implication des jeunes dans les processus décisionnels.
 - > Organiser des journées de concertation avec les jeunes pour co-construire les politiques publiques.
 - > Adapter les campagnes de communication à destination des jeunes en les expérimentant auprès des jeunes eux-mêmes.
- Développer des modalités de communication spécifiquement adaptées aux jeunes :
 - > Mettre en place des espaces d'information dans les collèges et les lycées, sur les droits inconditionnels et la gestion quotidienne (droits sociaux, gestion budgétaires, etc.).
 - > Diversifier et multiplier les canaux de communication.
 - > Disposer d'un lieu unique d'accueil d'information et d'orientation.
- Renforcer l'articulation entre les différents dispositifs et aides destinées aux jeunes :
 - > Mettre en place un « service public jeune » qui regroupe les institutions.
 - > Favoriser une coordination territoriale de l'action sociale à l'échelle des EPCI.
- Accompagner les jeunes dans l'utilisation des services :
 - > Développer l'accès au numérique et accompagner les usages.
- Développer des dispositifs, basés sur la notion de service, d'entraide, de solidarité.

Public / Zoom particulier

Jeunes en situation d'illettrisme, illettrisme, demandeurs et demandeuses d'asile

Acteur·rice·s concerné·e·s

Tout-e-s les acteur·trice·s et les jeunes.

Plans, schémas ou instance en lien

16 Mieux connaître les jeunes

Enjeux

Les pratiques des jeunes évoluent constamment et mieux les connaître est primordial. Comment construire une observation quantitative et qualitative partagée des jeunesses bretonnes, pour mieux comprendre leurs usages et leurs besoins ? Comment mieux prendre en considération leur expression, essentielle pour favoriser des interprétations fidèles au vécu des jeunesses ?

Objectifs généraux

- Repenser la démarche d'observation pour mieux comprendre les logiques de parcours (étudier les processus, les évolutions sur le temps long, croiser les statistiques).
- Collecter des données quantitatives et qualitatives.
- Passer de l'observation à l'analyse des données pour comprendre des phénomènes sociaux.
- Partager et échanger (notamment avec les jeunes) sur les données afin de mieux les analyser.
- Être dans une analyse fine des territoires pour tenir compte de leur diversité.
- Penser des indicateurs non existants (prendre en compte les préoccupations des parents, comment connaître les invisibles ?).
- Partager le travail de connaissance.

Public / Zoom particulier

Tous les territoires et tous publics

Pousser l'analyse sur les jeunes en milieu rural et en quartier politique de la ville

Objectifs opérationnels / Pistes d'actions

- Mieux coordonner des observations existantes, dépasser les cloisonnements thématiques et territoriaux :
 - > par l'organisation de rencontres entre acteurs impliqués dans l'observation des jeunesses ;
 - > par la réalisation d'études impliquant une pluralité d'acteurs (multi-thématiques et multi-niveaux).
- Mieux prendre en compte les observations réalisées dans les territoires par les acteurs de terrain (dynamique ascendante), notamment au niveau qualitatif.
- Associer davantage les jeunes à l'observation :
 - > Développer un observatoire associant les jeunes ;
 - > Recueillir la parole des jeunes plus régulièrement, par exemple via une plateforme numérique d'expression libre.
- Mettre à disposition toutes les données sur une plateforme numérique pour que tout le monde puisse en avoir connaissance.

Acteur·rice·s concerné·e·s

Collectivités, CAF, professionnel·le·s jeunesse des structures, jeunes

Plans, schémas ou instance en lien

DE L'INTENTION À L'ACTION : LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN

La démarche de concertation initiée en 2018 dans le cadre du dialogue structuré a permis d'aboutir en 2020 à la définition de 16 chantiers : 12 thématiques et 4 transversaux dits chantiers « outils ». Une nouvelle phase du travail collectif commence avec la mise en œuvre de ce plan. Il s'agit à présent, dans le cadre des chantiers déterminés, de définir des actions communes et de les porter collectivement afin d'apporter des réponses aux enjeux identifiés. La méthode proposée ci-après se veut itérative ; elle sera amenée à évoluer en fonction des constats pragmatiques qui seront dressés au fur et à mesure de la démarche.

I UNE ORGANISATION COLLECTIVE ET PARTENARIALE

L'État et la Région, à l'initiative de la démarche de dialogue structuré et du plan breton de mobilisation pour les jeunes, poursuivront l'animation de cette dynamique dans les années à venir. Ils pourront s'appuyer sur différents espaces de gouvernance mis en place entre 2018 et 2020.

LA CONFÉRENCE JEUNESSE

La Conférence jeunesse regroupe des représentant·e·s des collectivités, des services de l'État et des associations têtes de réseaux, travaillant avec ou pour les jeunes en Bretagne. L'objectif de cette Conférence est d'assurer un suivi et un partage du Plan de mobilisation. Deux fois par an, les membres sont invité·e·s à contribuer autour de thématiques spécifiques et à partager des initiatives et des bonnes pratiques. Les membres de la Conférence Jeunesse se font le relais dans leur territoire des actions engagées dans le cadre du Plan et contribueront ainsi au partage et à l'interconnaissance des initiatives. La liste des membres de la Conférence Jeunesse figure en annexe n°1 de ce document.

LE COMITÉ TECHNIQUE

Le comité technique est composé des co-pilotes de la démarche, le Conseil régional de Bretagne et l'État en région, de la Coordination Régionale des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CRAJEP), de l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) et du Centre régional d'Information Jeunesse (CRIJ). Ces structures sont sollicitées du fait de leur expertise sur le public jeune et de leur rôle fédérateur et de tête de réseau à l'échelle régionale. Le comité technique est ouvert à l'accueil de nouvelles structures jouant un rôle de coordination territoriale ou thématique en lien avec les jeunes.

Le comité technique a pour objectifs le suivi opérationnel de la mise en œuvre du Plan breton de mobilisation pour les jeunes ainsi que l'organisation des différentes rencontres de la Conférence Jeunesse et du comité des facilitateurs. Il se réunit 4 à 6 fois dans l'année, suivant les besoins.

LE COMITÉ DE FACILITATION DE CHANTIERS

Le comité des facilitateurs regroupe l'ensemble des animateurs des différents chantiers (dans l'idéal 2 par chantier). Cette instance est un espace de partage d'informations sur les avancées de chaque chantier, d'outils d'animation et de pratiques. Il a vocation à se réunir deux fois par an à partir du moment où l'ensemble des chantiers auront été amorcés. Il facilite les remontées d'information afin de pouvoir procéder à l'évaluation du processus.

II UNE MÉTHODE DE TRAVAIL AGILE

Le plan de mobilisation détaille, dans chacune des fiches chantiers, des objectifs généraux et des objectifs opérationnels, qui prennent parfois la forme de pistes d'action. Chacun de ces chantiers fait l'objet, au sein de groupes de travail, de l'identification de projets collectifs à mettre en œuvre, à prioriser et à planifier afin de donner forme à un plan d'actions.

La mise en œuvre de chaque chantier est coordonnée par des « facilitateurs » et « facilitatrices » dont le rôle consiste à :

- Promouvoir les objectifs des chantiers prioritaires ;
- Animer une dynamique autour de la mise en œuvre du chantier, favorisant la coopération et la transversalité dans la mise en place d'actions concrètes ;
- Assurer une transmission d'informations avec l'État et la Région afin de suivre l'avancée des travaux, notamment dans le cadre des instances mises en place pour animer le Plan de mobilisation.

Dans le cadre de l'animation globale du Plan de mobilisation, l'État et la Région proposeront des espaces et des outils d'échanges entre les facilitateurs et facilitatrices de chantier et pourront les accompagner en fonction des besoins exprimés. Les 16 chantiers vont faire l'objet d'un amorçage échelonné dans le temps, fonction de l'identification des binômes de facilitateurs-facilitatrices et de l'existence éventuelle de dynamiques proches nécessitant de s'accorder sur les périmètres d'intervention. Ainsi 5 chantiers seront amorcés en 2020, 5 chantiers supplémentaires au cours du 1er semestre 2021 et les 6 derniers chantiers au second semestre 2021.

Au cours de leurs premières rencontres, les participant-e-s aux différents chantiers s'attacheront à proposer, sur leur thématique de travail, quelques actions collectives à développer d'ici 2025, en les priorisant dans le temps. La remontée de ces actions permettra de constituer un programme d'actions 2020-2025 à l'échelle du plan de mobilisation.

III UN SUIVI, UNE ÉVALUATION AU SERVICE DE L'ACTION

Le Plan de Mobilisation est la formalisation écrite des échanges qui ont eu lieu dans le cadre du Dialogue Structuré Jeunesse breton. Les objectifs du Plan de Mobilisation sont multiples :

- Transformer les objectifs du Dialogue Structuré en actions
- Fédérer et mobiliser les acteurs dans la mise en œuvre de ces objectifs et de ces actions (associations, collectivités, jeunes)
- Permettre un suivi et une évaluation de ces actions.

UN DOUBLE PROCESSUS D'ÉVALUATION

Il est envisagé une évaluation portant sur 2 objets distincts : le Plan dans sa globalité et chacun des 16 chantiers qui le composent. L'évaluation du Plan se basera sur les objectifs détaillés ci-dessus et l'évaluation des chantiers s'appuiera sur les objectifs définis collectivement dans chacune des fiches chantiers.

Cependant, de grands axes communs d'évaluation sont à prévoir :

- La participation des jeunes dans la mise en œuvre du chantier,
- La contribution des acteurs à la mise en œuvre,
- La réalisation d'actions concrètes.

Les facilitateurs et facilitatrices de chantiers, ainsi que les participant-e-s au chantier, seront impliqués dans la conception et la mise en place du processus de suivi et d'évaluation. Chaque groupe de travail sera garant de la remontée de données afin d'assurer le suivi du Plan de mobilisation.

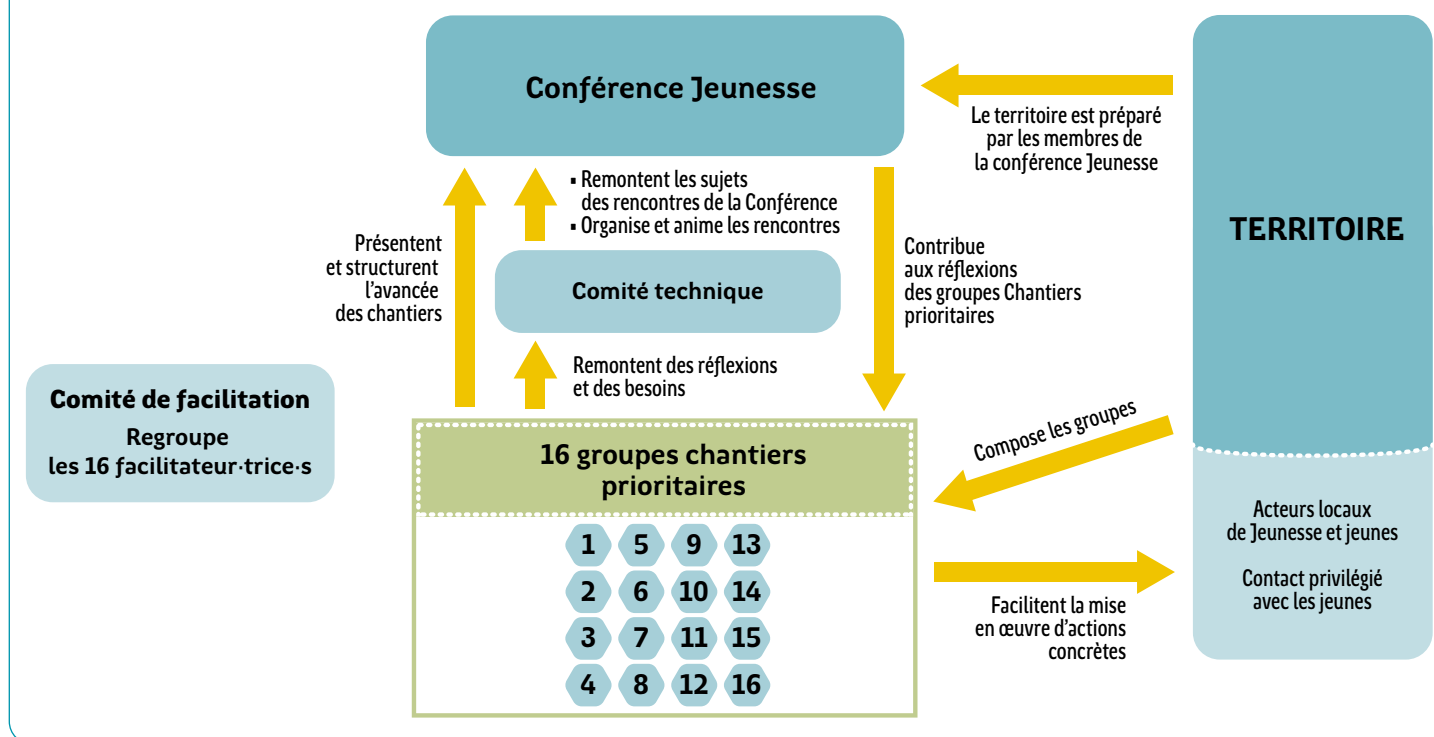
TEMPORALITÉ DE L'ÉVALUATION

Le Plan de mobilisation court de 2020-2025. Une évaluation intermédiaire sera réalisée en 2023. L'évaluation finale sera, quant à elle, réalisée en 2025.

Par ailleurs, une analyse statistique comparable à celle réalisée en 2018-19 sera initiée au terme de l'année 2025, afin de suivre les évolutions des indicateurs réalisés et de rester connecté-e-s à la réalité des territoires.

Schéma de gouvernance du dialogue structuré jeunesse breton

Janvier 2020



ANNEXE

Annexe n°1 : Membres de la conférence Jeunesse

La liste ci-dessous est une photographie des membres de la conférence jeunesse à la fin de l'année 2020 ; cette liste est non figée dans le temps, la conférence étant ouverte à toute structure tête de réseau impliquée auprès des jeunes.

MEMBRES DE LA CONFÉRENCE TERRITORIALE DE L'ACTION PUBLIQUE

Membres de droit

Conseil régional de Bretagne

Conseil départemental des Côtes d'Armor

Conseil départemental du Finistère

Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine

Conseil départemental du Morbihan

EPCI à fiscalité propre de plus de 30 000 habitant-e-s

Communauté de communes Loudéac Communauté – Bretagne Centre

Communauté d'agglomération Lamballe Terre et Mer

communauté d'agglomération Dinan Agglomération

Communauté d'agglomération Guingamp-Paimpol Agglomération de l'Armor à l'Argoat

Communauté d'agglomération Lannion-Trégor Communauté

Communauté d'agglomération Saint-Brieuc Armor Agglomération

Communauté de communes Leff Armor Communauté

Communauté de communes Pays de Landivisiau

Communauté de communes Pays Bigouden Sud

Communauté de communes Pays des Abers

Communauté de communes Pays d'Iroise

Communauté de communes Pays de Landerneau Daoulas

Communauté d'agglomération Concarneau Cornouaille Agglomération

Communauté d'agglomération Quimperlé Communauté

Communauté d'agglomération Morlaix Communauté

Communauté d'agglomération Quimper Bretagne Occidentale

Communauté de communes Haut-Léon Communauté

Métropole Brest Métropole

Communauté de communes La Côte d'Emeraude

Communauté de communes Bretagne Romantique

Communauté de communes Vallons de Haute Bretagne Communauté

Communauté d'agglomération Fougères Agglomération

Communauté d'agglomération Redon Agglomération

Communauté d'agglomération Vitre Communauté

Communauté d'agglomération Saint-Malo Agglomération

Communauté de communes Bretagne porte de Loire Communauté

Communauté de communes Val d'Ille - Aubigné

Métropole Rennes Métropole

Communauté de communes Pontivy Communauté

Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique

Communauté d'agglomération Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération

Communauté d'agglomération	Lorient Agglomération
Communauté de communes	Centre Morbihan Communauté
Communauté de communes	De l'Oust à Brocéliande Communauté
Communauté de communes	Ploërmel Communauté

Autres membres

Collège 1 : représentant-e-s élu-e-s en leur sein par les président-e-s des EPCI à fiscalité propre de moins de 30 000 habitant-e-s
(1 représentant-e par département)

Collège 2 : représentant-e-s élu-e-s en leur sein par les maires des communes comprenant plus de 30 000 habitant-e-s
(1 représentant-e par département)

Collège 3 : représentant-e-s élu-e-s en leur sein par les maires des communes comprenant entre 3 500 et 30 000 habitant-e-s
(1 représentant-e par département)

Collège 4 : représentant-e-s élu-e-s en leur sein par les maires des communes de moins de 3 500 habitant-e-s
(1 représentant-e par département)

EPCI NON MEMBRES DE LA CTAP

Communauté de communes	Arc Sud Bretagne
Communauté de communes	Roche Aux Fées Communauté
Communauté de communes	Cap Sizun - Pointe du Raz
Communauté de communes	Belle-Île-en-Mer
Communauté de communes	Blavet Bellevue Océan
Communauté de communes	Brocéliande
Communauté de communes	Pleyben-Châteaulin-Porzay
Communauté de communes	Saint-Méen Montauban
Communauté de communes	Haut Pays Bigouden
Communauté de communes	Pays de Dol et de la Baie du Mont St Michel
Communauté de communes	Pays de Lesneven et Côte des Légendes
Communauté de communes	Pays Fouesnantais
Communauté de communes	Presqu'île de Crozon-Aulne maritime
Communauté de communes	Couesnon Marches de Bretagne
Communauté de communes	Douarnenez Communauté
Communauté de communes	Liffré-Cormier Communauté
Communauté de communes	Montfort Communauté
Communauté de communes	Monts d'Arrée Communauté
Communauté de communes	Poher Communauté
Communauté de communes	Questembert Communauté
Communauté de communes	Haute Cornouaille
Communauté de communes	Kreiz Breizh
Communauté de communes	Pays de Châteaugiron
Communauté de communes	Roi Morvan Communauté

PARTENAIRES ET ASSOCIATIONS TÊTES DE RÉSEAU

AFEV	Association de la fondation étudiante pour la ville
AMISEP	Association d'insertion sociale et professionnelle
ARDIR	Association Régionale des Directeurs de Centres de Formation d'Apprentis
ARML	Association régionale des Missions locales
AROEVEN	Association Régionale des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale
ARS	Agence Régionale de Santé
ASKORIA	Ecole de formation en travail social

CAEC	Comité académique de l'Enseignement catholique
CAF 22	Caisse d'allocation familiales des côtes d'Armor
CAF 29	Caisse d'allocation familiale du Finistère
CAF 35	Caisse d'allocations familiales d'Ille-et-Vilaine
CAF 56	Caisse d'allocation familiales du Morbihan
CCB	Le Collège Coopératif en Bretagne
CELAVAR	Comité d'Étude et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale
CEMÉA	Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active
CESER	Conseil Economique Social et Environnemental Régional
CFAG	Centre de formation d'animateurs et gestionnaires
CNFR	Confédération nationale des foyers ruraux de Bretagne
Compagnons bâtisseurs	Compagnons bâtisseurs
CRAJEP	Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire
CREAI	Centres Régionaux d'Études, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité
CREAP	Conseil régional de l'enseignement agricole privé
CRIJ Bretagne	Centre Régional d'information Jeunesse Bretagne
CROS	Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne
CSF UD 35	Confédération syndicale des familles - Union départementale d'Ille-et-Vilaine
DDEC	Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique
EEDF	Éclaireuses Éclaireurs de France
EHESP - Recherche scientifique	Chaire de recherche sur la Jeunesse
EHESP - Recherche scientifique	Équipe de recherche du programme Jeunes en TTTrans
Fédération régionale Bretagne du Planning familial	
FNARS	Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne
FRCS	Fédération régionale des Centres sociaux
FRFR	Fédération régionale Familles Rurales
FRFR	Fédération départementale Familles rurales des Côtes d'Armor
FRFR	Fédération départementale Familles rurales du Finistère
FRFR	Fédération départementale Familles rurales d'Ille-et-Vilaine
FRMJC	Fédération régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture
FRMRF	Fédération région des maisons familiales rurales
FRPF	Fédération régionale Bretagne du Planning familial
FSCF	Fédération sportive et culturelle de France
GPAS	Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale
Groupe Esccot	Ecole de commerce et Centre de Formation des apprentis
HANDISUP	Association d'insertion sociale et professionnelle des étudiants en situation de Handicap
IFOREP	Institut de formation, de recherche et de promotion - Zone Grand Ouest
IREPS	Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé
Léo Lagrange Ouest	
Les petits débrouillards	Mouvement pédagogique d'animation scientifique et technique
Ligue de l'enseignement Bretagne	Ligue de l'Enseignement 22
Ligue de l'enseignement Bretagne	Ligue de l'Enseignement 35
Ligue de l'enseignement Bretagne	Ligue de l'Enseignement 56
MAB	Le Mouvement associatif de Bretagne

MRJC	Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne
Pays d'Auray	
Pays du Centre Ouest Bretagne	
Réseau breton des CAF	Fédération bretonne des Caisses d'allocations familiales
URPEP	Union régionale des PEP de Bretagne
Études et Chantiers	Études et Chantiers Bretagne-Pays de la Loire
Unis Cité Bretagne	
CRESS Bretagne	Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
FAHB	Fédération des associations de Hautes Bretagne
RESAM	Réseau d'Echanges et de Services aux Associations du pays de Morlaix
REEB, Bretagne	Réseau Education à l'Environnement Bretagne
Réseau des Conseils de développement bretons	
Réseau régional des PAEJ bretons	
SGDF	Scouts et Guides de France Pôle Ouest
SMF	Scouts Musulmans de France Grand-Ouest
UBAPAR	Union Bretonne pour l'Animation des PAys Ruraux
UFCV	Union Française des Centres de Vacances
Universités	UBL, UBO, UBS, Universités de Rennes 1 et 2
UR Francas	Union Régionale des Francas de Bretagne
URHAJ	l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes
URIOPSS	Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux

SERVICES DE L'ÉTAT

DRJSCS (puis DRAJES à compter de janvier 2021)	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociales (puis Délégation académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports à compter de janvier 2021)
SDJES 22	Services Départementaux Jeunesse Engagement Sports
DDPP 22	Direction départementale de la Protection des Populations des Côtes d'Armor
SDJES 29	Services Départementaux Jeunesse Engagement Sports
DDPP 29	Direction départementale de la Protection des Populations du Finistère
SDJES 56	Services Départementaux Jeunesse Engagement Sports
SDJES 35	Services Départementaux Jeunesse Engagement Sports
Rectorat	Rectorat de la région académique Bretagne
SGAR	Secrétariat Général aux Affaires Régionales
DRAAF	Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DIR NAMO	Direction Interrégionale De La Mer Nord Atlantique-manche Ouest
DIRECCTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi



Steuñv enluskañ
evit ar re yaouank e Breizh

2020-2025